LÉA COMPOSITES

MANUEL D'INSTALLATION



SOMMAIRE

- **LES ÉTAPES** p.3
- **INTRODUCTION** p.5
- **IMPLANTATION & TERRASSEMENT** p.6
- **TRAÇAGE** p.8
- **POSE DE LA COQUE** p.12
- **SECOE** p.14
- **PRÉPARATION ASSISE DRAINANTE** p.17
- **LIVRAISON** p.19
- **REMBLAIEMENT DES PAROIS** p.24
- **MISE EN PLACE DU SKIMMER** p.31
- **MISE EN PLACE PROJECTEUR LED** p.32
- **RACCORDEMENT HYDRAULIQUE** p.35
- **LA FILTRATION** p.38
- **ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS** p.40
- **RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE** p.41
- **SUPPORT D'ÉLÉMENTS DE FINITION** p.43
- **LEXIQUE** p.46
- **OUTILLAGE** p.48
- **ANNEXES** p.51

LES ÉTAPES

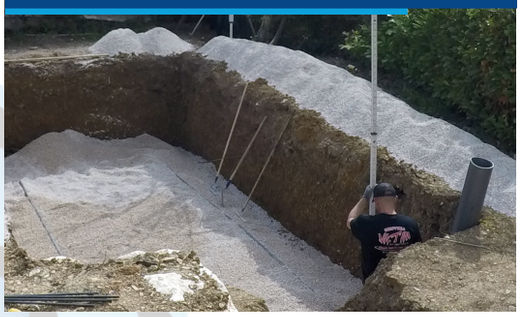
Terrassement et fond de fouille propre



Mise en place géotextile



Calage règles pour assise drainante



Réalisation assise drainante



Livraison de la piscine



Dépose sur assise drainante



Vérifications et réglage altimétrique



Mise en place cadre d'étayage



LES ÉTAPES (suite)

Début remplissage et remblaiement



Remblaiement terminé



Perçage lèvre et raccordement au ferraillage





Réalisation support éléments de finition en béton





Présentation margelles



Pose des margelles en s'alignant sur les cordeaux en place



INTRODUCTION

Madame, Monsieur,

Vous venez d'acquérir l'un de nos modèles de piscine. Nous vous remercions de la confiance que vous nous apportez en choisissant une piscine composite renforcée en fibres de verre de notre fabrication.

Nous sommes heureux de vous remettre ce guide technique qui a été créé spécialement pour vous permettre en tant que maître d'ouvrage de découvrir les particularités d'installation de votre bassin et de ses équipements.

Les présentes prescriptions visent, notamment, à assurer la pérennité de l'ouvrage. Il est donc essentiel de les observer scrupuleusement lors de l'installation.

Ce manuel d'installation est réalisé conformément aux directives techniques de l'accord AFNOR AC P 90-328 de 2015 relatif à l'installation des piscines coques polyester, il a donc valeur de cahier des charges pour bénéficier des garanties. Vous y trouverez toutes les instructions pour poser votre piscine, le montage du local technique et des conseils utiles.

Nous espérons que ce document répondra à vos attentes et nous vous souhaitons une agréable baignade.

AVERTISSEMENTS

Votre piscine doit obligatoirement être équipée d'un dispositif de sécurité normalisé concernant la sécurité des enfants de moins de 5 ans, dispositif conforme aux normes NF P90 (loi 2003-9 du 13 janvier 2003). Votre installation électrique doit être obligatoirement protégée par un différentiel 30 mA installé par un spécialiste agréé.

Ne jamais vidanger votre piscine même partiellement sans consulter votre distributeur, ou les services du fabricant de la coque, Léa Composites (ou se reporter à la notice en Annexe 1).

IMPLANTATION &TERRASSEMENT

PRÉCAUTIONS D'IMPLANTATION

- Avant l'ouverture du chantier, il est indispensable de **définir avec précision les limites d'implantation du bassin** sur le terrain.
- S'assurer qu'aucun réseau électrique, téléphonique, d'irrigation ou d'évacuation ne traverse cet emplacement (réaliser une DICT ou Déclaration de travaux à proximité de réseaux - Service-Public.fr).
- Pour un agrément optimal, il est recommandé de **choisir un emplacement ayant un ensoleillement important et protégé le plus possible du vent**. Il est aussi conseillé d'éviter la proximité directe d'arbres et d'arbustes, générateurs de pollution du bassin et pouvant gêner les travaux de terrassement et la livraison.
- Enfin, le bon fonctionnement de la filtration sera optimisé en positionnant le bassin de sorte que le ou les skimmer(s) soient le plus possible face au vent dominant.

QUALITÉ DES SOLS

En conformité avec l'accord **AFNOR AC P 90-322**, le bassin doit être implanté sur **un sol et/ou un support stable**, cohérent, homogène, et d'une portance suffisante.
Ces qualités peuvent résulter de la nature du sol ou des aménagements effectués. En cas d'incertitude sur la nature ou l'homogénéité du sol, il est fortement conseillé d'effectuer un sondage (tranchée, tarière, forage…) à l'emplacement même de l'ouvrage.
En cas de doute, se procurer un **Etat des Risques Naturels et Technologiques** en consultant le **site web Géorisques**, ou faire appel à un géologue ou un bureau d'études. Les qualités de stabilité et de cohérence du sol conditionnent l'importance du remblaiement à effectuer. Une attention particulière doit être portée sur la qualité du sous-sol ainsi qu'au drainage des eaux autour de la piscine, des plages et des escaliers.

IMPLANTATION

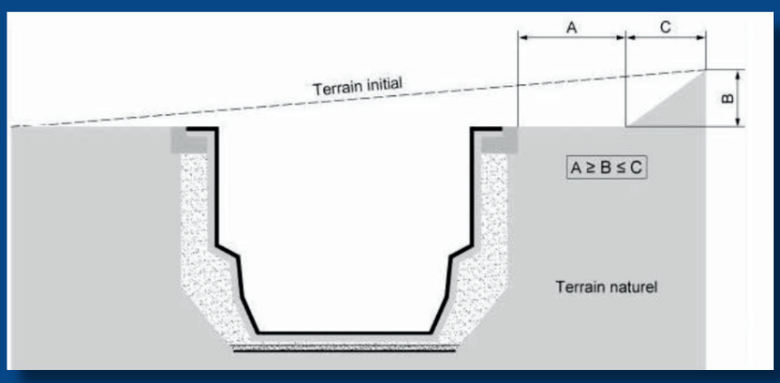
Le maître d'œuvre doit s'assurer auprès du maître d'ouvrage ou par délégation de celui-ci de la **conformité d'implantation** avec les autorisations administratives obtenues par le maître d'ouvrage. Il est fortement conseillé d'établir soigneusement un **document contractuel d'implantation (également dénommé Procès Verbal ou PV d'implantation)**, coté en plan et en altimétrie, daté et signé par les parties (installateur et maître d'ouvrage).

IMPLANTATION EN TERRAIN NATUREL EN PENTE

Lorsque la surface du terrain n'est pas horizontale, les conditions permettant d'assurer la stabilité du bassin peuvent être complexes.

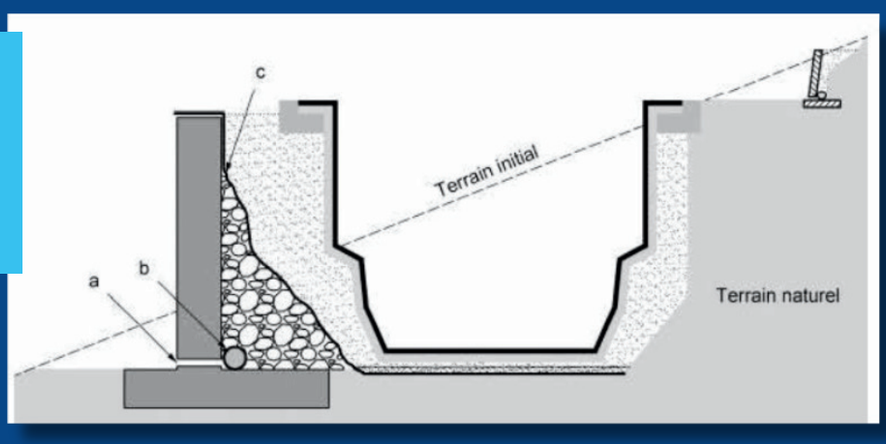
Trois possibilités peuvent être envisagées :

1 Création d'une plate-forme par décaissement en pleine masse du terrain naturel (Fig.1)



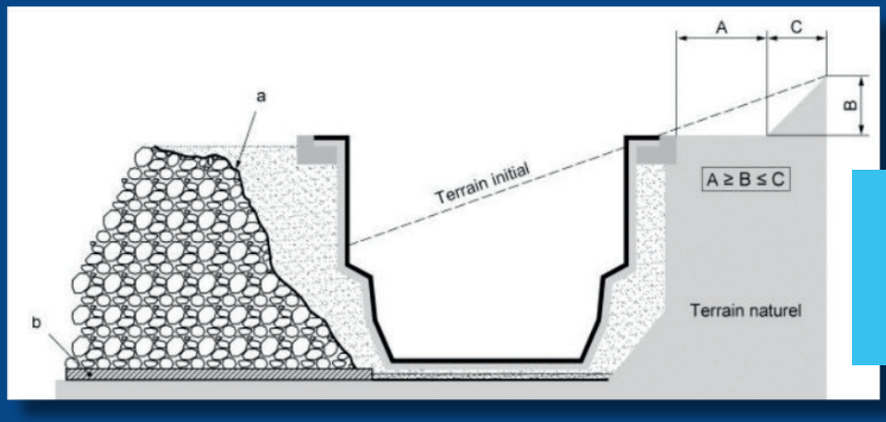
2 Création d'un mur de soutènement (Fig.2)

LÉGENDE :
a : Barbacane
b : Tuyau drain
c : Géotextile



Nota Bene : *Les caractéristiques du mur feront l'objet d'une étude par une personne habilitée /professionnel habilité.*

3 Création d'un enrochement de soutènement (Fig.3)



LÉGENDE :
a : Géotextile
b : Tuyau drain

TRAÇAGE

GÉNÉRALITÉS

Après implantation des points de références contractuels et à partir des données de la fiche technique de la piscine, la démarche ci-dessous doit être effectuée.

PLANIMÉTRIE

La planimétrie (ou implantation) correspond à la vérification des étapes suivantes :

- Tracer les cotes à l'aide de piquets, cordeaux et bombe de traçage.
- Procéder aux vérifications des diagonales et des équerres.

$$\sqrt{(\text{Longueur}^2+\text{largeur}^2)} = \text{Diagonale}$$ **(Fig.4)**

- Tenir compte des alignements et/ou des parallèles avec les volumes existants (bâtis, etc.).

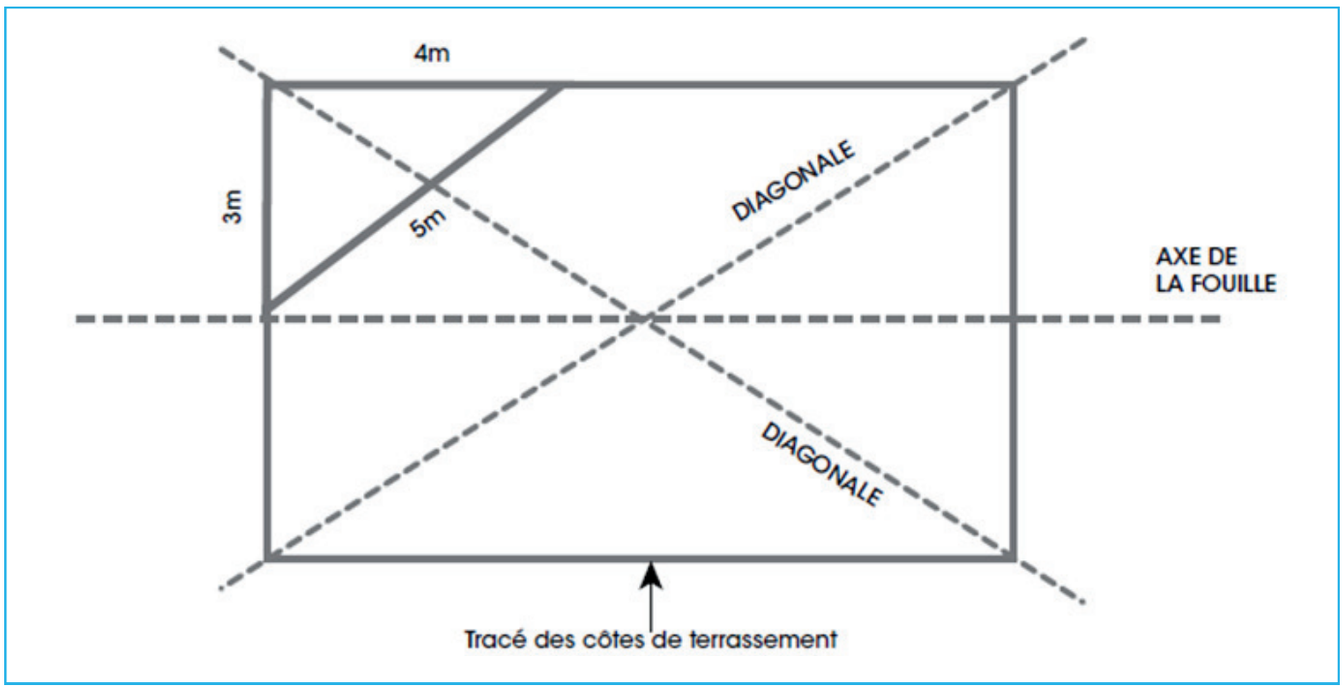


Fig.4

Nota Bene :
Pour les modèles à escaliers latéraux ou à plages XL, il est important de réaliser des décaissements spécifiques (cf page suivante).

DÉCAISSEMENT SPÉCIFIQUE POUR PISCINE AVEC PLAGE

Exemple : piscine Larimar, modèle Alliance Piscines

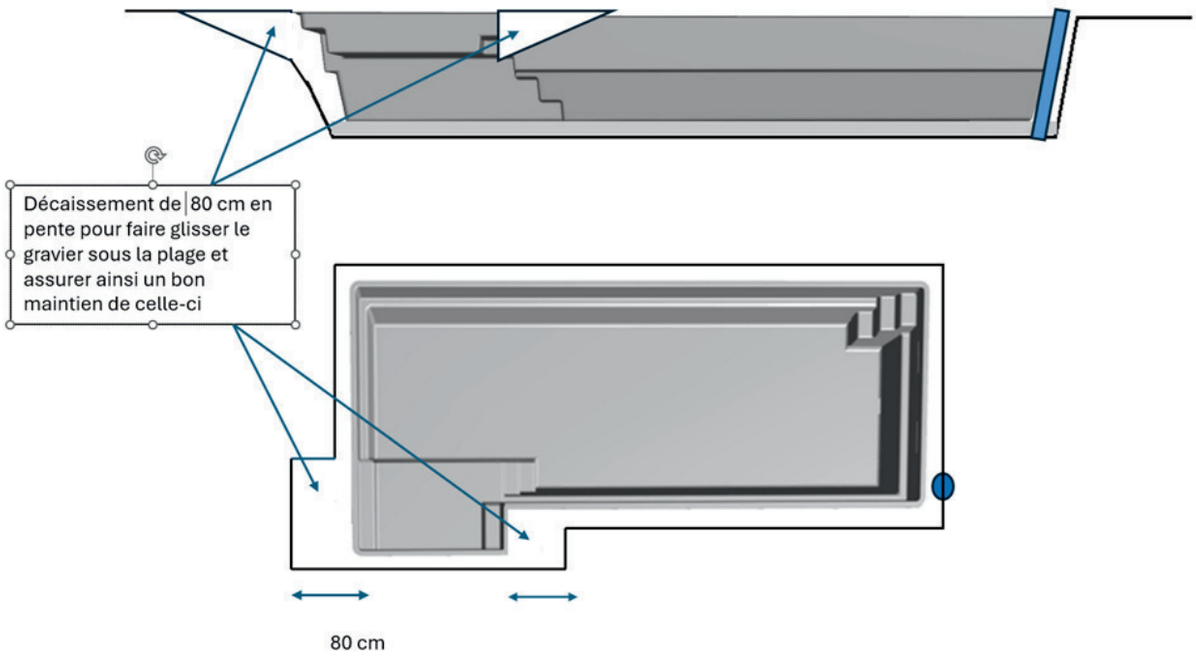


Fig.5

Exemple : piscine Sherry Lounge Beach XXL, modèle Cocktail Piscine

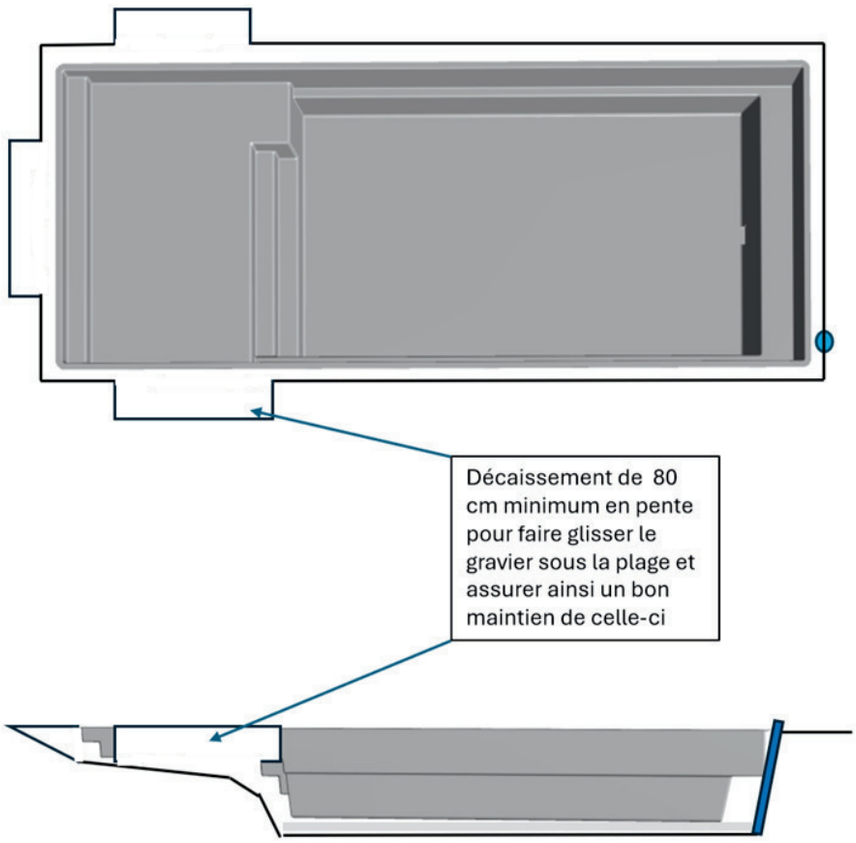


Fig.6

ALTIMÉTRIE

Une fois l'emplacement de votre piscine établi, il importe de définir son niveau par rapport à un point choisi (maison, terrasse, etc.) ou par rapport à la déclivité de votre terrain.

Le **point zéro** est donc le repère correspondant au niveau fini du bassin. Il faut définir s'il s'agit du niveau avec ou sans margelles/terrasse. Dans le cas où le point zéro est pris sur margelles, il faudra tenir compte de l'épaisseur de celles–ci.

Le point référentiel à la lèvre technique doit être pris en compte lors de la réalisation du procès-verbal d'implantation, il servira de référence (Point Zéro) en étant augmenté de la hauteur des éléments de finition sélectionnés. Il convient également de tenir compte des éventuelles épaisseurs de dallage et de la pente d'écoulement des eaux de pluie.

Ce repère sera la référence durant toute la durée du chantier, il doit donc faire l'objet d'attentions particulières et être à un endroit choisi hors des passages et déchargements divers. **(Fig.7)**

Exemple : planter un piquet dans le sol (hors lieu de passage), son sommet servant de support à la mire de la lunette de géomètre. Il est recommandé de le peindre d'une couleur vive pour éviter toute confusion. **(Fig.7)**

Exemple de point 0 par rapport à une terrasse.

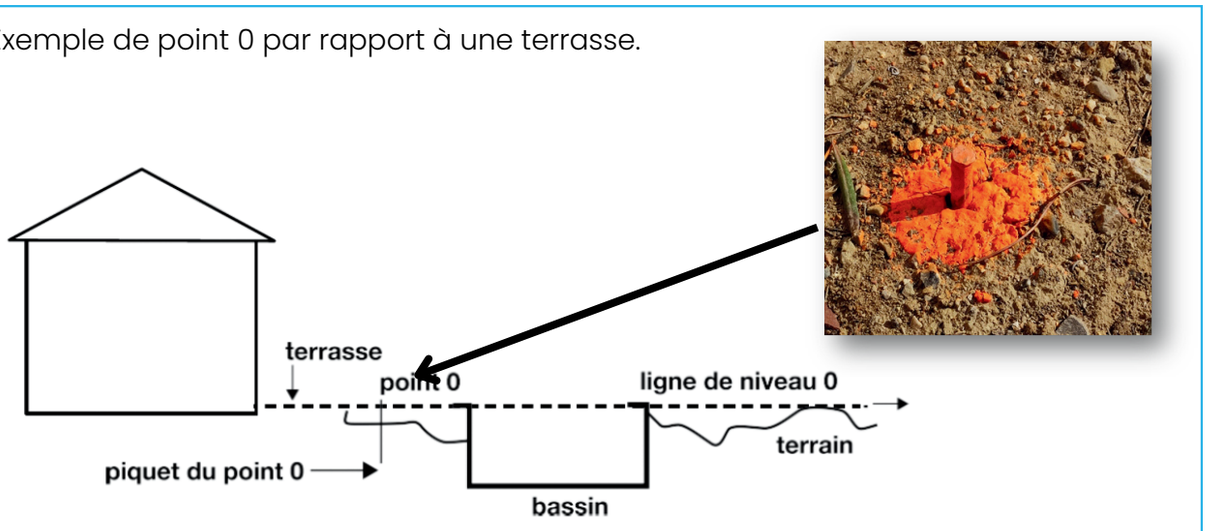


Fig.7

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU TERRASSEMENT

Le terrassement comprend :

- L'excavation destinée à recevoir la coque.
- Les tranchées devant recevoir les réseaux (hydrauliques et électriques)
- Les protections (sécurité du chantier)
- Les dispositifs de drainage et d'exutoire (définition dans les annexes).

Un soin tout particulier doit être apporté à cette opération :

- Respecter les cotes de terrassement données dans la fiche technique de la piscine. Pour la profondeur, les cotes ne tiennent pas compte de l'épaisseur des margelles ou des éléments de finitions.

- La fouille doit être propre et purgée de toute roche saillante, tout élément poinçonnant, corps étrangers, terre meuble, etc.

- En cas de fouille surdimensionnée en profondeur, il ne faut pas compenser avec de la terre meuble mais utiliser uniquement des matériaux de nature incompressible (exemple : matériaux concassés voire ballast selon l'épaisseur) afin de reconstituer un sol stabilisé recouvert d'un géotextile avant réalisation de l'assise drainante.

Conditions particulières de réalisations en supplément de travaux non prévisibles (à la charge du client) :

Si le talutage n'est pas stable, une importante fouille est nécessaire pour réaliser l'ouvrage. Par conséquent l'utilisation d'un matériau de substitution devient essentielle. **(Fig. 8)**

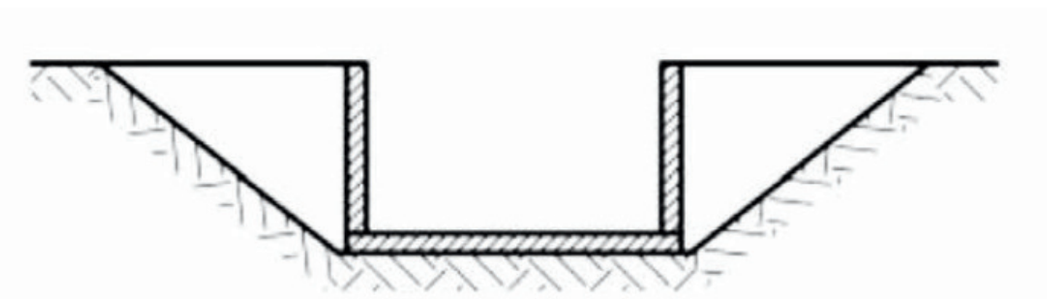


Fig. 8

Si la fouille n'est pas stable, continuer l'excavation jusqu'à trouver la stabilité et/ou consulter un professionnel habilité afin de trouver une solution adaptée.

POSE DE LA COQUE

Le tube piézométrique est obligatoire. Il est réalisé par busage d'un diamètre de 200 mm au minimum et doit être :

- Le plus vertical possible, il faut donc prévoir son emplacement dans le terrassement afin qu'il ne gène pas dans la réalisation de l'assise d'éléments de finition et ne soit pas recouvert par celle-ci.
- Le bas du tube piézométrique doit se situer en dessous du niveau le plus bas de l'assise drainante.
- Relié au dispositif de drainage gravitaire que représente le remblai, en sous œuvre de l'ouvrage.
- Il est isolé au moyen d'un revêtement géotextile. **(Fig.9)**
- Ce type de tube est soumis à la pression atmosphérique et doit également permettre le contrôle du niveau d'eau en sous-sol, tout en étant protégé par un couvercle de sécurité non étanche à l'air. **(Photo 1)**

Ce tube peut être :

- Soit raccordé à un exutoire gravitaire (à chaque fois que possible).
- Soit équipé d'une électropompe accessoire permettant la décompression du sous-sol de l'ouvrage avant l'éventuelle vidange totale ou partielle de la piscine.

Avant toute vidange même partielle du bassin, la consultation du tube piézométrique est obligatoire, afin de procéder à la vérification du niveau des eaux souterraines.

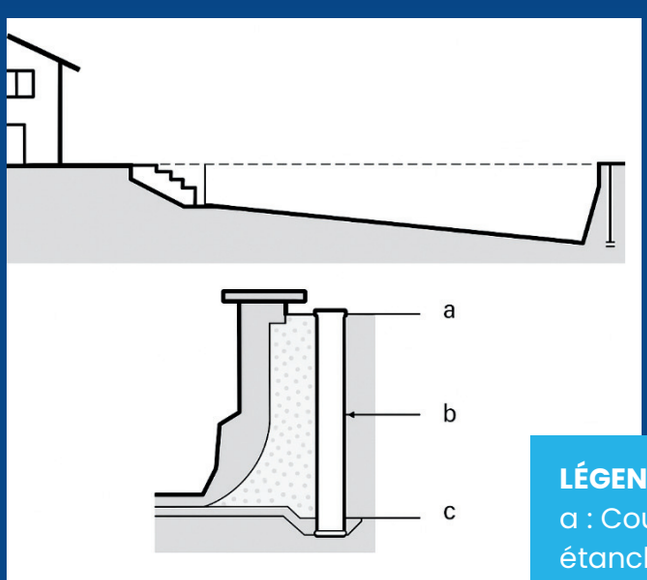


Fig.9

LÉGENDE :
a : Couvercle de sécurité non étanche à l'air
b : Busage (diamètre mini 200)
c : Géotextile



Photo 1

PRÉSENCE D'EAU OU NAPPE PHRÉATIQUE

Un terrassement, réalisé en terrain spongieux ou imperméable, demande des précautions et des équipements particuliers afin d'évacuer rapidement les eaux d'infiltration, d'origine pluviale ou provenant de la nappe phréatique.

Il nécessite notamment l'installation d'un dispositif de drainage ou puisard afin d'évacuer rapidement les eaux d'infiltration.

Drainage :

Dans le cas de présence d'eau permanente, il est indispensable d'installer, sous le niveau de fond de fouille du terrassement de la piscine, un ou plusieurs puits d'équilibre, en liaison avec le drainage périphérique que constitue le gravier de remblai.

Dans le cas où votre terrain est en contre-bas des terrains environnants, et dans le cas où celui-ci reçoit les eaux de ruissèlement, l'installation d'un drainage devient obligatoire afin de faciliter l'écoulement naturel/ou mécanique de celles-ci.

Ceci a pour but de collecter les eaux souterraines et assécher le terrain pendant la construction et à l'occasion des vidanges éventuelles, une fois l'ouvrage terminé.

Ce drainage doit être effectué soit par voie gravitaire, soit par voie artificielle au moyen d'une pompe de relevage automatique. Les remblais, autour des puits et sur les drainages, doivent être effectués avec du gravier.

L'ensemble de ces préconisations permet d'assurer l'installation et la pérennité de l'ouvrage.

SECOE

Dans le cadre de l'installation d'une piscine coque polyester de sa production, le groupe Léa Composites livre systématiquement un **SECOE** (**S**ystème d'**E**vacuation des **C**ourants d'**O**rigine **E**lectrostatique). Celui-ci a pour rôle de dissiper tout courant (de fuite ou vagabond) présent dans la piscine pouvant être à l'origine de précipités métalliques et autres colorations.

Le SECOE se présente sous la forme d'un ensemble de pièces à raccorder :

- Tout d'abord un collier de prise en charge avec une anode inox ou cuivre qui trempe dans l'eau par percement de la tuyauterie de la filtration dans le local technique.
- A cela se rajoute une tresse de raccordement (fil blanc de section 6 mm²) et un piquet de terre de 1m.
- La norme électrique a évolué (NFC15-100), et il est donc conseillé de raccorder la tresse de raccordement (fil blanc) via une barrette de coupure ou connexion à une tresse en cuivre de section plus importante (25 mm²) pour se brancher sur le piquet de terre indépendant réservé à cet usage (ne pas relier celui-ci à la terre du coffret électrique).

Motivations techniques rendant le SECOE indispensable

Les terres électriques des maisons peuvent varier entre le jour du passage du Consuel et le jour où vous installez une piscine. Les épisodes de sècheresse, entre autres, peuvent influer grandement sur la résistance de la terre électrique de la maison.

De plus, le nombre d'appareils électriques est en forte augmentation dans tous les foyers, provoquant une augmentation des courants de fuite que la terre de la maison ne suffit pas forcément à évacuer.

En conséquence, ces courants de fuite vont chercher le milieu le plus favorable pour s'évacuer, et vont le plus souvent finir par être présents dans votre eau de piscine. Ils ne présentent aucun risque pour le baigneur (on parle ici de milli-volts voir de 1 à 3 volts maximum), cependant cette intensité suffit à catalyser certains minéraux et agents métalliques présents dans l'eau de votre piscine.

Dans certains cas, plusieurs autres facteurs se cumulent à ces courants de fuite et peuvent provoquer des auréoles, traces, nuances grisâtres et parfois même des dépôts sur le revêtement de la piscine.

A titre d'exemple, voici quelques facteurs favorisant ce type de désordre esthétique :

- Dureté de l'eau de remplissage importante (TH >35°), et non utilisation d'un anticalcaire pour limiter l'entartrage (action séquestrante).
- Présence de manganèse et/ou phosphates.
- Présence de fer, cuivre, aluminium (excès de floculant).
- Utilisation d'un électrolyseur et, de ce fait, présence de sel dans la piscine, ce qui augmente la portance électrique.
- Présence d'une pompe à chaleur (l'échangeur étant connecté directement à la terre électrique de la maison).

Vous l'aurez compris, il est donc très difficile de cerner l'origine exacte de ces désordres qui affectent tous les types de revêtements (Liner, PVC, et Polyester). Toutefois, une action préventive, comme l'installation correcte d'un SECOE permet d'éviter ces phénomènes dans 99% des cas.

Il est aussi important de noter que la présence de ces courants dans votre eau de piscine va perturber, voire fausser la lecture des sondes pH, redox, ORP, et, de fait, nuire au bon fonctionnement de vos équipements de traitement d'eau automatique. Ils peuvent également être à l'origine de certaines oxydations non désirées (axes de volet roulant, pièces inox en contact avec l'eau).

C'est pourquoi nous vous recommandons de faire particulièrement attention à la bonne installation, puis, régulièrement, au bon fonctionnement de cet élément primordial pour la pérennité de votre piscine et votre confort d'utilisation.

INSTALLATION DU SECOE

Avant même de mettre en place la piscine sur l'assise gravier destinée à la recevoir, il est important de positionner le piquet de terre. Nous vous recommandons de positionner celui-ci dans le fond de fouille à proximité immédiate du piézomètre (voir fig.10), puis de tester la résistivité de celui-ci au moyen d'un Ohmmètre (ou Telluromètre).

La résistance à obtenir est idéalement de 20 Ohms, si vous n'obtenez pas ce résultat, changez d'emplacement ou multipliez les piquets de terre (raccordement en série) jusqu'à obtenir cette valeur ou une très approchante, et inférieure à 50 Ohms dans le pire des cas.

Une fois la valeur de résistivité obtenue, vous pouvez connecter au piquet une tresse de câblette de terre (25 mm²) remontant le long du piézomètre (à l'extérieur de celui-ci) jusqu'à la barrette de coupure, qui doit se situer à l'extérieur du local technique.

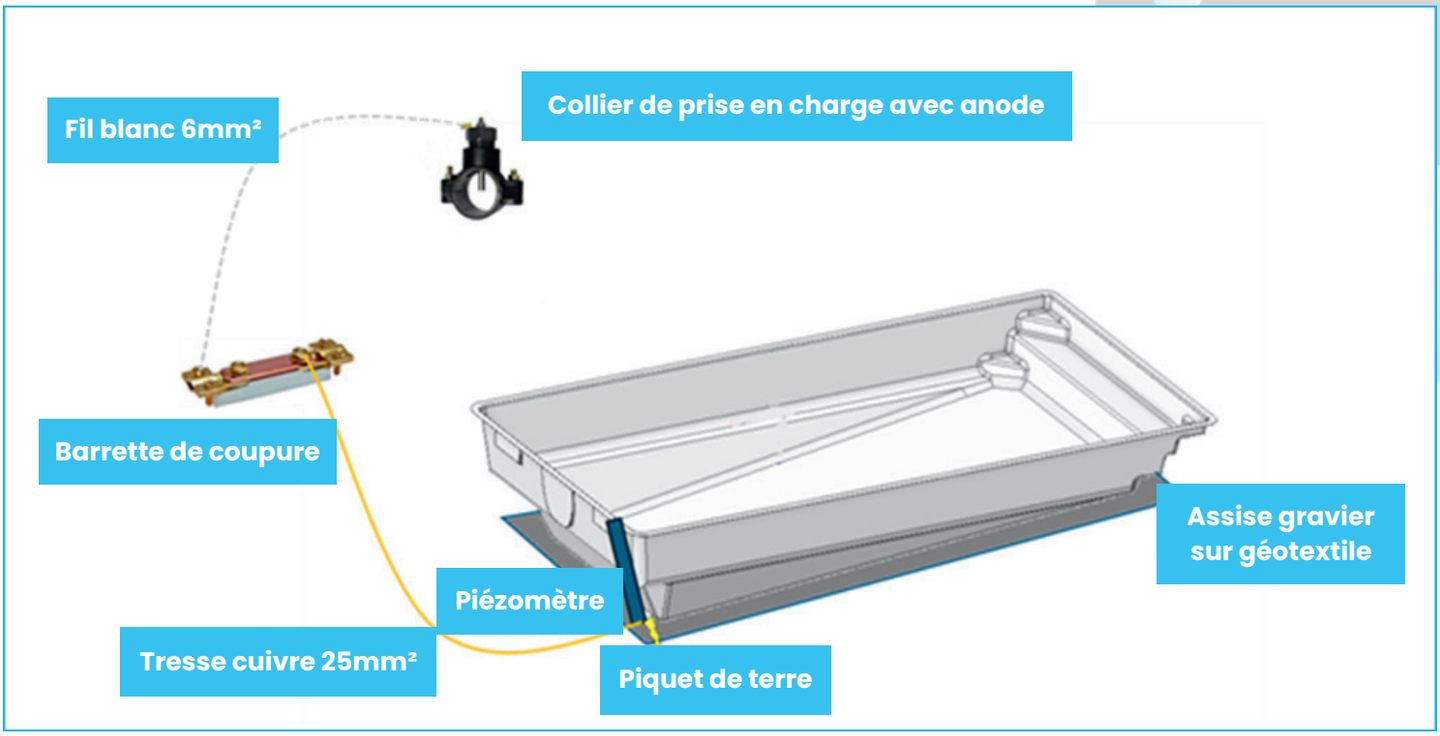


Fig. 10

Nota Bene

- Lors de l'installation du piquet de SECOE, si sa valeur mesurée est au-dessus de 50 Ω quelle que soit son mode de réalisation, des piquets supplémentaires doivent être rajoutés, ou, le cas échéant, une boucle de câblette d'au moins 20 m de longueur. Cette consigne doit être réalisée, jusqu'à l'obtention d'une valeur maximale de 50 Ω (mesures à effectuer barrette de terre ouverte).
- La barrette de coupure permet de créer une coupure de la mise à la terre pour effectuer des tests de mesure. Elle doit bien entendue être désolidarisée de la terre de la maison.

ENTRETIEN ET UTILISATION DU SECOE

Nous vous conseillons périodiquement (1 fois par an) de tester la résistivité de votre installation. Pour cela, déconnecter le câble sous gaine de la barrette de coupure et testez votre tresse en cuivre et piquet. Si la résistance obtenue est supérieure à 50 Ohms, versez de l'eau salée (50 à 100 litres avec 2 à 3 kgs de gros sel) dans votre piézomètre afin d'augmenter la portance électrique du terrain dans lequel est planté le piquet de terre. Procédez de la sorte jusqu'à obtenir une valeur inférieure à 50 Ohms. Le cas échéant, plantez un deuxième piquet de terre et raccordez-le au premier sur la barrette de coupure.

Pensez également à vérifier que l'anode qui est montée sur le collier de prise en charge dans le local technique est toujours en bon état (vérification visuelle) **(Photo 2)**. Si besoin, rapprochez-vous de votre distributeur/installateur pour vous fournir une nouvelle anode.



Photo 2

PRÉPARATION DE L'ASSISE DRAINANTE

La bonne réalisation de l'assise drainante est essentielle pour la pérennité de l'ouvrage, c'est-à-dire pour la dépose et le calage parfait du bassin dans le respect de toutes les cotes par rapport au point zéro, pour la qualité esthétique exempte de tout marquage du fond de la piscine qui va supporter une masse d'eau très importante, et bien sûr pour la pérennité de l'ouvrage.

L'assise drainante doit être lisse, régulière et de niveau.

- En fond de fouille, faire un premier nivellement manuel pour retirer les restes de terre meuble et les éventuelles pierres saillantes pouvant abîmer le fond de la piscine.

- Après la mise en place d'un géotextile, l'assise drainante s'effectue en utilisant des graviers concassés dépourvus de fines, non roulés (granulométrie entre 6 mm et 16 mm). Granulométrie conseillée pour l'assise drainante, 6/10 **(Photo 3).**

- Poser les deux règles conformément aux cotes fournies concernant votre modèle et régler leur hauteur à l'aide de la lunette de géomètre par rapport au point zéro. Il est important que les règles soient droites sur leur longueur.

- Une fois les règles calées et la cote de hauteur contrôlée à plusieurs endroits à la lunette, combler de gravier légèrement au-dessus du niveau supérieur. A l'aide d'une règle de maçon, tirer en lissant de gauche à droite le gravier avec précaution afin de ne pas déplacer les règles.

Il est nécessaire de niveler le gravier pour assurer une épaisseur d'assise comprise entre 50 mm et 150 mm, conformément aux cotes préconisées par le fabricant, de façon à garantir un contact régulier avec la sous-face de la coque.

Dans le cas de terrain susceptible de générer un apport de fines (sables, argile, etc.), le géotextile doit être remonté sur toute la hauteur du terrassement afin d'éviter la contamination du matériau spécifique de remblaiement (Photo 4).

Une fois l'assise drainante réalisée, effectuer un dernier contrôle altimétrique, puis enlever délicatement les règles (en marchant sur les côtés de l'assise drainante et non en son milieu).
Se servir d'un seau de gravier concassé pour combler les vides laissés par les règles, puis lisser délicatement avec le dos du râteau ou de la pelle.



Photo 4

Tuto - Réalisation assise drainante

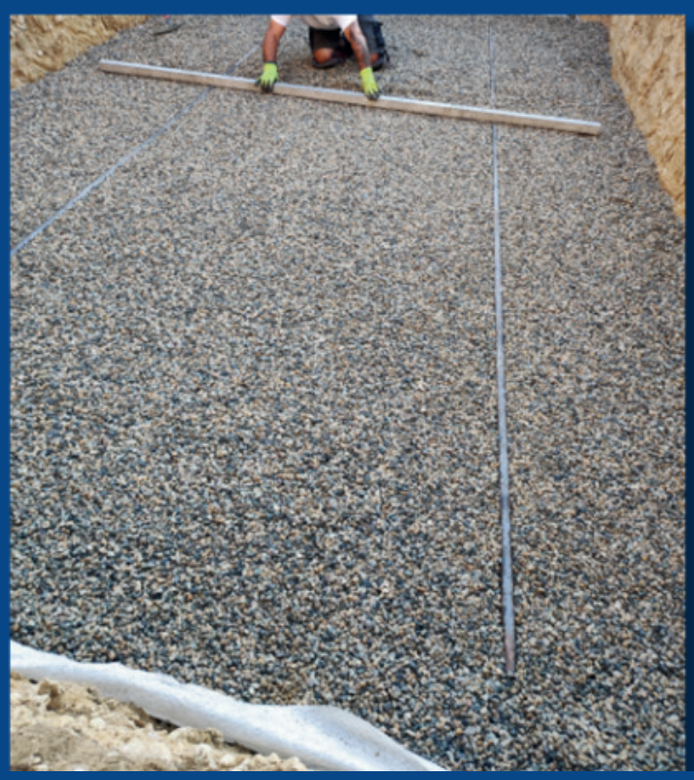
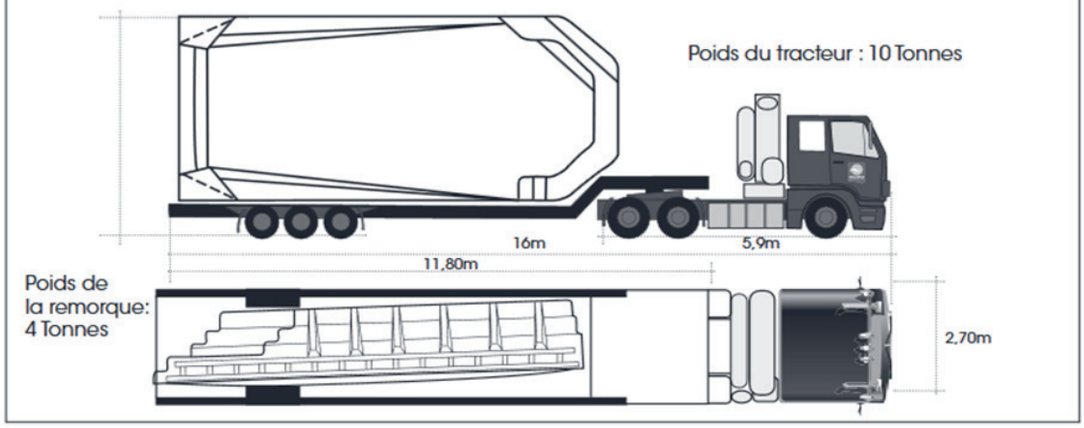


Photo 3

LIVRAISON

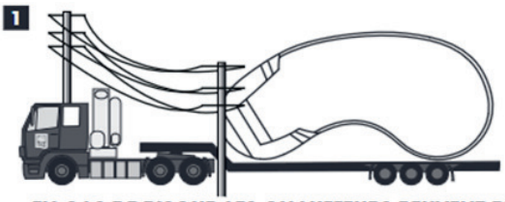
GUIDE DE CONTRÔLE D'ACCÈS

Hauteur à prévoir pour chaque modèle :

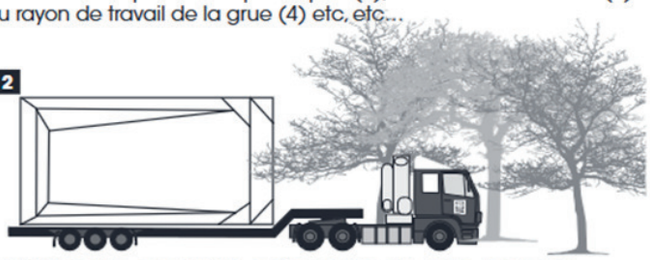


ATTENTION au gabarit de passage du camion, à la hauteur des fils électriques ou téléphoniques (1), aux branches basses (2) aux balcons, aux angles de rue (3) au rayon de travail de la grue (4) etc, etc...

1

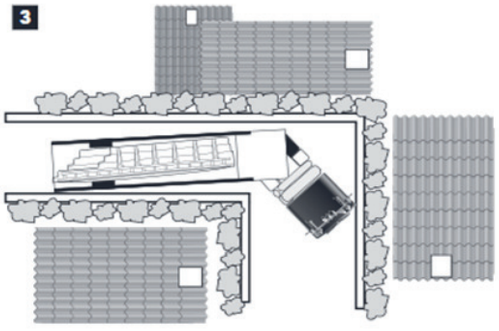


2

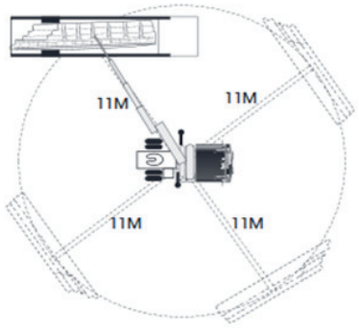


EN CAS DE RISQUE, LES CHAUFFEURS PEUVENT REFUSER D'EFFECTUER CERTAINES OPÉRATIONS S'IL LEUR APPARAIT QUE LES NORMES DE SÉCURITÉ NE SONT PAS REMPLIES

3

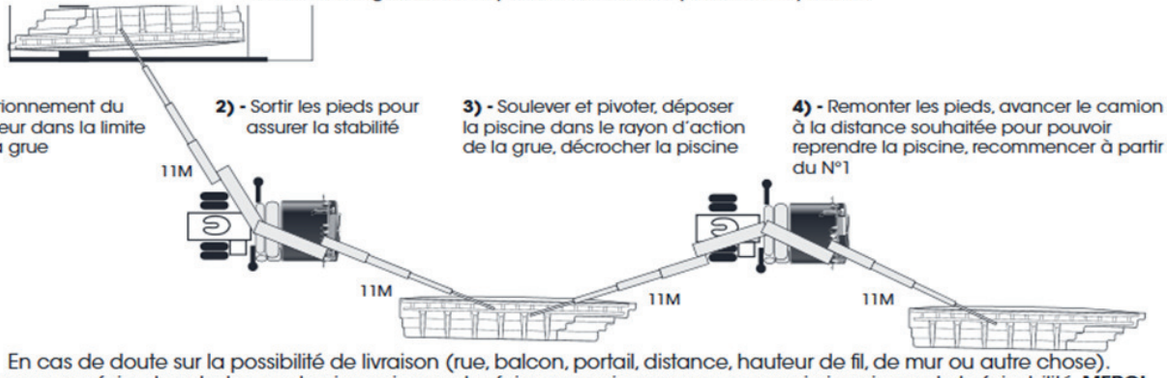


4



Manutention possible dans le respect des règles de sécurité.

En aucun cas le camion ne se déplacera avec sa charge suspendue si toutefois la livraison de la coque devait se faire hors des limites de la grue, il est impératif de suivre la procédure qui suit :



1) - Positionnement du tracteur dans la limite de la grue

2) - Sortir les pieds pour assurer la stabilité

3) - Soulever et pivoter, déposer la piscine dans le rayon d'action de la grue, décrocher la piscine

4) - Remonter les pieds, avancer le camion à la distance souhaitée pour pouvoir reprendre la piscine, recommencer à partir du N°1

En cas de doute sur la possibilité de livraison (rue, balcon, portail, distance, hauteur de fil, de mur ou autre chose). Vous pouvez faire des photos ou dessins puis nous les faire parvenir pour que nous puissions juger de la faisabilité. **MERCI**

Document non contractuel.

LIVRAISON

ATTENTION !!!

Afin de nous permettre d'estimer les moyens à mettre en œuvre pour la livraison de la piscine, nous vous demandons de remplir ce questionnaire avec le plus grand soin.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

AVEZ VOUS DEJA VU CE PANNEAU DE SIGNALISATION SUR LA ROUTE QUI CONDUIT CHEZ VOUS ?



☐ OUI
☐ NON

VOUS A-T'ON LIVRÉ DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, SI OUI AVEC QUEL TYPE DE CAMION

☐ OUI
☐ NON



GROS CAMION (plus de 6 tonnes) ☐



PETIT CAMION (moins de 6 tonnes) ☐



CAMIONNETTE (petite quantité) ☐



LE CAMION POUBELLE ?
GROS CAMION ☐
PETIT CAMION ☐



CAMION POUR LE BÊTON ☐



LA LIVRAISON DU FIOUL ?
GROS CAMION ☐
PETIT CAMION ☐

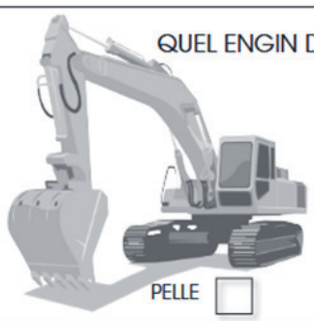


LE CAMION DE DÉMÉNAGEMENT ?
GROS CAMION ☐
PETIT CAMION ☐



LES AUTOBUS DES TRANSPORTS URBAINS PASSENT-ILS DANS VOTRE RUE ?
GROS CAMION ☐
PETIT CAMION ☐

QUEL ENGIN DE TERRASSEMENT POURRA RENTRER CHEZ VOUS ?



PELLE ☐



TRACTOPELLE ☐

RAPPELS IMPORTANTS SUR LA LIVRAISON DE LA PISCINE

Nous vous recommandons de faire stationner le camion de livraison dans un endroit spacieux ou celui-ci pourra faire demi-tour, mais également manipuler la piscine pour la sortir de la remorque, la poser à plat et la reprendre avec le palonnier . En cas de doute, sur le stationnement, ou l'accès, ne pas hésiter à faire stationner le chauffeur avant le chantier puis l'amener sur site pour contrôle.

Préparez votre tuyauterie de raccordement de bonde de fond afin de coller celle-ci juste avant la dépose de la piscine sur l'assise drainante (voir page 36).

A compter du moment ou le chauffeur débute la manutention de la piscine, comme pour le faire manœuvrer (à l'arrivée comme au départ du chantier) merci de vous concentrer sur celle-ci (ne pas téléphoner en même temps par exemple), et de l'assister pour certaines étapes (stabilisation de la piscine au moyen de sangles ou guidage par exemple).

Les chauffeurs du fabricant n'ont pas une obligation de résultat, et peuvent refuser d'effectuer toute manœuvre qu'ils considèrent comme risquée. Ceux-ci n'ont aucune compétence en matière d'installation et de ce fait ne peuvent valider la conformité d'une installation, ou engager la responsabilité du fabricant. Lors de la livraison, il est de votre responsabilité de pointer la feuille de contrôle du matériel qui vous est livré, ainsi que sa conformité ou son bon état. Toute réserve éventuelle doit être signalée sur le bon de livraison.

DÉPOSE ET CALAGE DE LA COQUE

La dépose de la coque s'effectue sur l'assise drainante, définie au paragraphe précédent, prévue pour la recevoir.

A noter que les opérations de déchargements et/ou grutages jusqu'à libération des sangles de manutentions sont considérées comme prestations extérieures. Par conséquent elles ne rentrent pas dans le domaine d'application de ce présent document et ne valident en aucun cas la réception du support.

La dépose de la coque est réalisée à l'aide d'un camion muni d'une grue télescopique. Dans le cas d'une distance d'accès trop longue ou d'obstacles trop importants, vous devrez prévoir un grutage ou un engin télescopique roulant.

Nota Bene : La dépose de la coque sur l'assise drainante par le chauffeur du fabricant ne vaut en aucun cas réception du support.

Assurez-vous de la bonne accessibilité et que le terrain ne soit pas trop meuble et permette le passage du camion et des différents engins.

Il est de votre obligation de demander les autorisations de circulation, de passage et de stationnement pour les engins de terrassement et de livraison.

Pour toute manipulation de la piscine exécutée par des tiers au fabricant de la coque, celle-ci doit être manipulée obligatoirement au moyen d'un palonnier pour éviter certaines torsions sur la structure.

La piscine sera descendue doucement dans l'excavation en se servant des repères préalablement tracés sur les bords du terrassement (repère de fond et axe médian) pour l'aligner sur ces repères permettant de la caler de niveau.

Dans tous les cas, lors de la dépose et des manipulations du bassin, **les opérations sont faites sous la responsabilité du maître d'ouvrage ou des tiers impliqués** par les opérations de pose.

- A la dépose du bassin, vérifiez qu'il est bien aligné dans l'axe du trou, ainsi que sa position par rapport aux repères que vous vous êtes fixé : bord de terrasse, maison, mur de clôture, etc.

- Contrôlez le bon contact du fond du bassin sur l'assise drainante. Il faut ensuite mettre le bassin de niveau à l'aide d'une lunette de géomètre. Se mettre en chaussettes et parcourir le fond du bassin pour contrôler le bon plaquage du fond et l'absence de bosses ou points durs.

- Les réglages de positionnement de l'ouvrage se font en conformité avec les obligations contractuelles, en respectant les règles de tolérances en vigueur (AC P 90-321) et les préconisations de la fiche technique de la piscine.

- Bien vérifier que l'ensemble de la sous face en périphérie de la coque est en contact avec l'assise drainante.

Vous pourriez constater une sorte de distension du fond du bassin, ce qui est normal du fait du mode de fabrication. Cette distension disparaîtra dès le remplissage du bassin par le plaquage du fond sur l'assise drainante en raison du poids de l'eau.

Le contrôle s'effectue sur les quatre repères qui doivent être au niveau du point zéro (fig 11).

- Un défaut de niveau inférieur au centimètre est tout à fait tolérable car quasiment invisible à l'œil.

- Un défaut de niveau compris entre 1 et 2 centimètres est rattrapable bassin posé.

- Dans le cas d'un défaut de niveau supérieur au point zéro, positionner un madrier en diagonale de l'angle incriminé de façon à appuyer, jusqu'à enfoncer suffisamment la structure dans l'assise drainante et garantir un contact régulier avec la sous-face de la coque.

- Dans le cas d'un défaut de niveau inférieur au point zéro, sortir le bassin de façon à rectifier l'assise drainante (ne pas se contenter de soulever le bassin pour y glisser du gravier dessous, car cela crée des portes à faux, des poches d'air et des efforts sur la structure). Si la sous face de la coque ne pose pas régulièrement, cela engendre des fissures d'aspect (cheveux) en pieds de parois.

La piscine étant maintenant calée de niveau, il faut alors obturer la bonde de prévention au moyen du bouchon fourni (au préalable penser à appliquer quelques tours de Téflon sur le filetage).

Il faut également raccorder la bonde de fond (se reporter au chapitre spécifique page 36). Vous pouvez alors commencer à remplir votre bassin. Un niveau d'eau dans le bassin minimum de 30 cm vous assure que celui-ci sera stabilisé sur l'assise drainante.



REMBLAIEMENT DES PAROIS

Avant de procéder à l'intégralité du remblaiement, pensez à repérer les traversées sur lesquelles vont venir s'installer les tuyauteries et projecteur (vous reporter au chapitre hydraulique).

Les remblais ont pour fonction principale d'assurer la stabilité de la piscine. Cette stabilité sera assurée par un remblai homogène. Le remblaiement des parois se fait au moyen d'un matériau spécifique de remblaiement (graviers concassés exempt de fines, non roulés avec granulométrie de 5-15 mm à 20-40 mm), avec régalage manuel. Si le remblaiement se fait avec du gravier concassé de 20-40 mm, les réseaux (eau, électricité) doivent être protégés.

La granulométrie conseillée est 6/10 pour l'assise drainante et 10/14 pour les latéraux.

Tout autre type de remblai est formellement interdit : roulé, recyclé ou fresa par exemple, ne sont pas tolérés.

Afin de caler le bassin, commencez par deux angles en diagonale en déversant du gravier à la brouette sur environ 80 centimètres. En procédant en diagonale, calez les quatre angles au gravier, la piscine ainsi maintenue ne peut plus bouger dans le trou. **(Fig.11)**

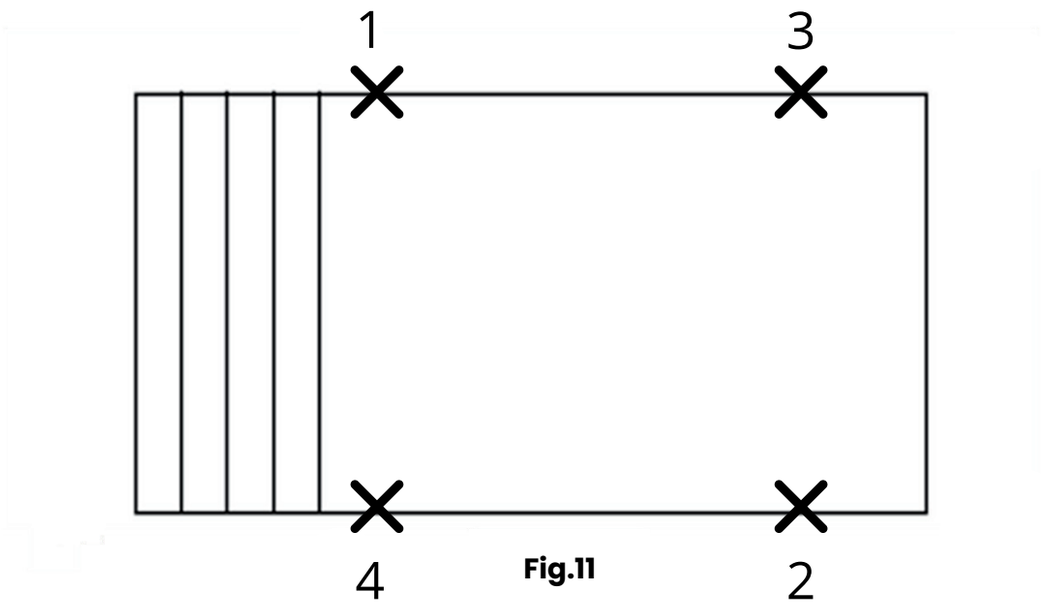


Fig.11

Procédez ensuite au maintien des parois latérales du bassin idéalement à l'aide d'un cadre d'étayage ou à minima un bastaing tous les 1,5 mètres vissés sur la lèvre technique sur lesquels vous aurez fixé deux chevrons de 50 centimètres à la cote égale à la largeur intérieure du bassin. Afin de verrouiller le bassin à la bonne largeur **(Fig.11)**, il est également conseillé d'étayer le caisson volet si il y en a un.

Il est conseillé de protéger les extrémités avec de la moquettes, des chiffons ou du carton afin de ne pas endommager le revêtement de la piscine (rayures).



Photo 5



Photo 6

Nota Bene :
Pour les modèles Angélite (Alliance Piscines) et Paloma (Cocktail Piscine), prévoir un étayage sur les parties basses.

Pour ces modèles, nous vous conseillons de remblayer d'abord la paroi opposée à la banquette. Pensez à bien surveiller l'alignement des parois tout au long du remblaiement (pose de cordeaux).

L'étape du remblaiement ne doit démarrer qu'une fois la piscine de niveau et l'étayage mis en place. Obstruez la bonde de sécurité depuis l'intérieur du bassin avec le bouchon fourni (mettre du téflon sur le filetage) puis commencez à remplir la piscine si cette étape n'a pas déjà été réalisée.

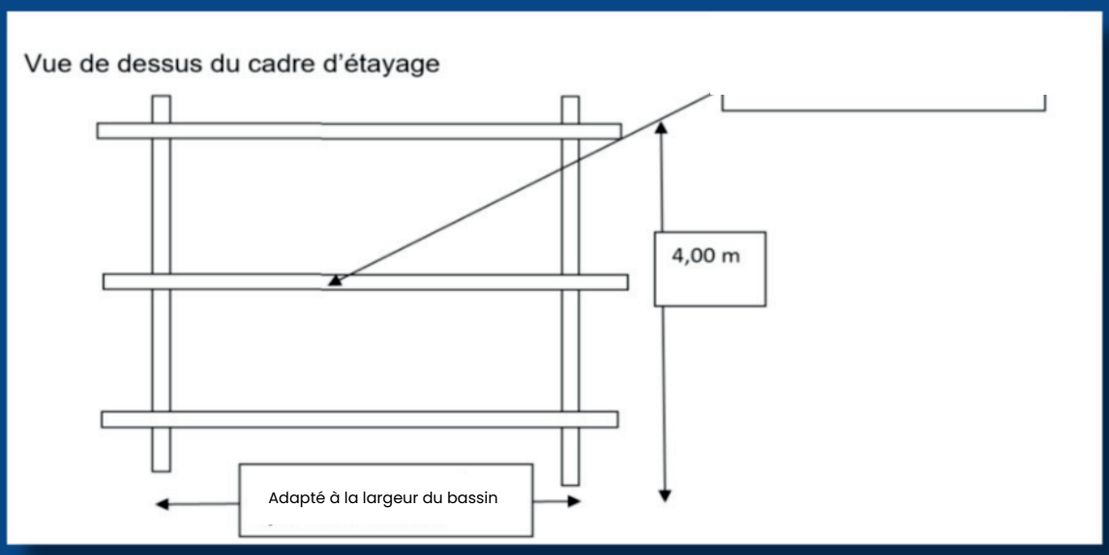


Fig.12

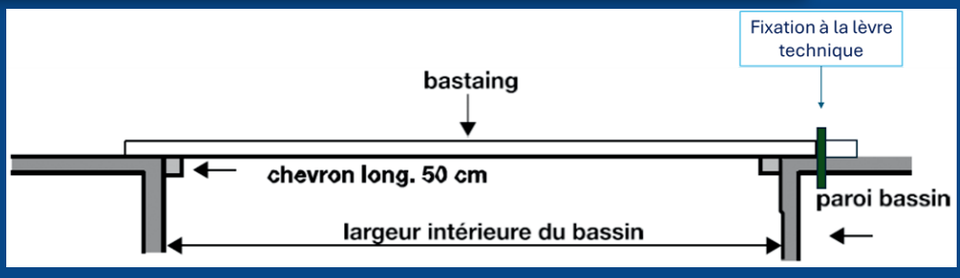




Photo 7

Etayer également le caisson du volet roulant s' il y en a un, vous pouvez rigidifier la paroi (largeur) au moyen de traverses (en pointillé).

Il est également possible et recommandé de poser des tendeurs afin de maintenir la linéarité des parois de la piscine.

- Pose des tendeurs : percez la lèvre de la coque, passez un fil de fer de grosse section à travers le trou fait, et reliez celui-ci à un piquet enfoncé dans le sol dur. Vous pouvez ensuite jouer sur la tension de celui-ci en utilisant un tournevis pour ramener plus ou moins votre paroi (idéalement un tendeur tous les 80 cm). **(Photo 8)**



Photo 8

Il est conseillé de venir placer des cordeaux dans les longueurs et les largeurs afin de s'assurer du parfait alignement des parois tout au long du remblaiement. **(Photo 9)**



Photo 9

Vous pouvez commencer à remblayer ! Tassez légèrement à l'aide d'un tube métallique creux de 2 centimètres de diamètre et de 3 mètres de long (celui-ci vous permettra de bien remblayer sous les renforts).

Un tassage manuel du remblai est préconisé en prenant soin de bien remplir les espaces, sans chocs sur la coque ou les accessoires en PVC. Tassez jusqu'à ce que le tube ne s'enfonce plus sans insister afin de ne pas cintrer les parois. **(Photo 10)**

Cette opération a pour but de fixer définitivement la piscine au sol et d'éviter les risques de déplacement. Cette stabilité sera assurée par un remblai homogène exempt de terre ou autres matières. Poursuivre l'opération de remblaiement en prenant soin de maintenir une hauteur de remblai identique : augmentez la hauteur de remblai par palier de 30 centimètres en tournant autour de la coque.



Photo 10

Tuto - Tassage et remblaiement

Vérifiez régulièrement l'alignement de la paroi grâce au cordeau installé précédemment ; si celle-ci présente un ventre vers l'intérieur, ressortez un peu de gravier à l'endroit incriminé.

***Nota Bene* :**
Il est préconisé d'utiliser un matériel de remblaiement léger (type mini chargeur) afin d'approvisionner le remblai et de préserver la stabilité de la structure. Ne jamais utiliser de machine vibrante pour tasser le remblai.

Le remblaiement doit se faire progressivement jusqu'à concurrence du niveau de chaque pièce à raccorder. Arrêtez le remblaiement du côté skimmer et projecteur en laissant visible les réservations prévues à cet effet jusqu'à ce que vous ayez fait les raccordements (voir page 31). Les trois autres côtés du bassin peuvent être remblayés jusque sous les traversées de parois pour raccordement prise balai et refoulements.

Le branchement du circuit hydraulique s'effectue au niveau des pièces à sceller en respectant la plus grande horizontalité possible (voir chapitre hydraulique) tout en évitant le chevauchement des tuyaux dans le remblai et les tranchées. Après l'opération de raccordement des réseaux, ce remblaiement est complété jusqu'à 20 cm sous la lèvre afin de pouvoir réaliser le support d'éléments de finition.

ESCALIER ET BANQUETTE, COFFRE DE VOLET ROULANT

S'assurer que le gravier soit bien passé sous les marches jusqu'aux contre marches. Si un bruit à résonance creuse se fait entendre, ceci peut s'expliquer par la présence de renforts U-type de la piscine qui restent creux (formes perdues percées en atelier afin de servir de ballasts en cas présence d'eau extérieure).

- Remettre et tasser du gravier sous les marches. **(Photo 11)**
- Vérifier le niveau de l'escalier (une différence de 2 à 3 centimètres peut apparaître en affaissement par rapport au niveau fini de la piscine).
- S'il existe une légère différence de niveau, soulever l'escalier avec un madrier et remblayer en prenant soin de tasser le remblai. **(Photo 12)**
- En cas de rigidité trop importante de la zone à remonter, nous vous recommandons de couper les renforts U-Type (cela n'affecte pas la structure et ne remet pas en cause la garantie du bassin) **(Photo 13).**

Tuto - Vérification remblaiement



Photo 11



Photo 12

ATTENTION : ne jamais utiliser de machine vibrante pour tasser le remblai, et veiller à ce qu'aucun engin ne circule pendant et après le chantier aux abords de la piscine (notamment pour d'autres aménagements comme une terrasse, etc ...)

Nota Bene :

- *Ne pas laisser la piscine vide sans être remblayée entièrement et sans contrôle des eaux extérieures souterraines (risque de poussée et de déstabilisation de la piscine).*

- *Avant de relever la plage ou l'escalier, il est conseillé d'avoir un niveau d'eau au moins équivalent à 50 cm afin de ne pas faire bouger le bassin dans son remblai.*

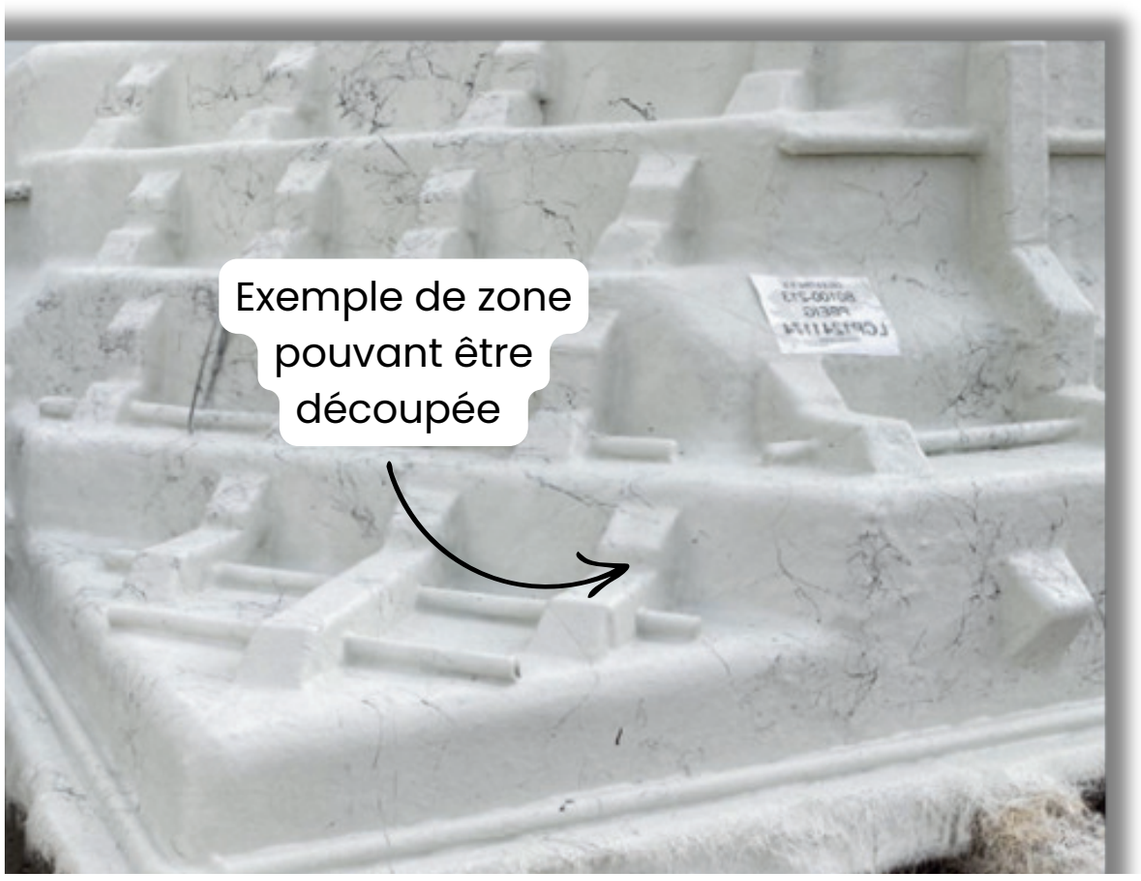


Photo 13

MISE EN PLACE DU SKIMMER



Photo 14



Photo 15

Avant de fixer le skimmer à l'aide de la bride prévue à cet effet, il faut au préalable passer du papier abrasif sur la meurtrière du skimmer et sur la zone de contact extérieure de la coque. Dégraissez ensuite les éléments avec un chiffon imbibé de nettoyant PVC.

Vérifiez que la découpe et la bride sont de mêmes dimensions. Si besoin, ajustez la découpe à l'aide d'une meuleuse et d'un disque à lamelles. Préparez votre raccordement hydraulique sous skimmer **(Photo 14)**.

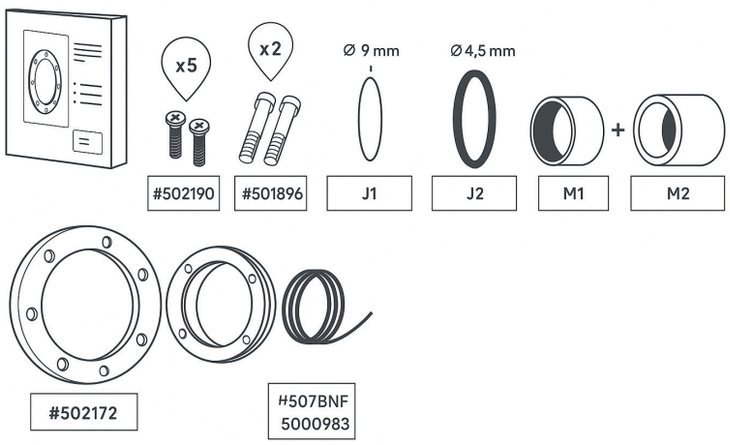
Faites un cordon mastic polyuréthane (disponible au catalogue) suffisamment épais (attention d'utiliser uniquement des produits compatibles ABS) sur le côté extérieur de la piscine autour de l'emplacement prévu et pré-percé, ainsi que sur le skimmer. **(Photo 15)**

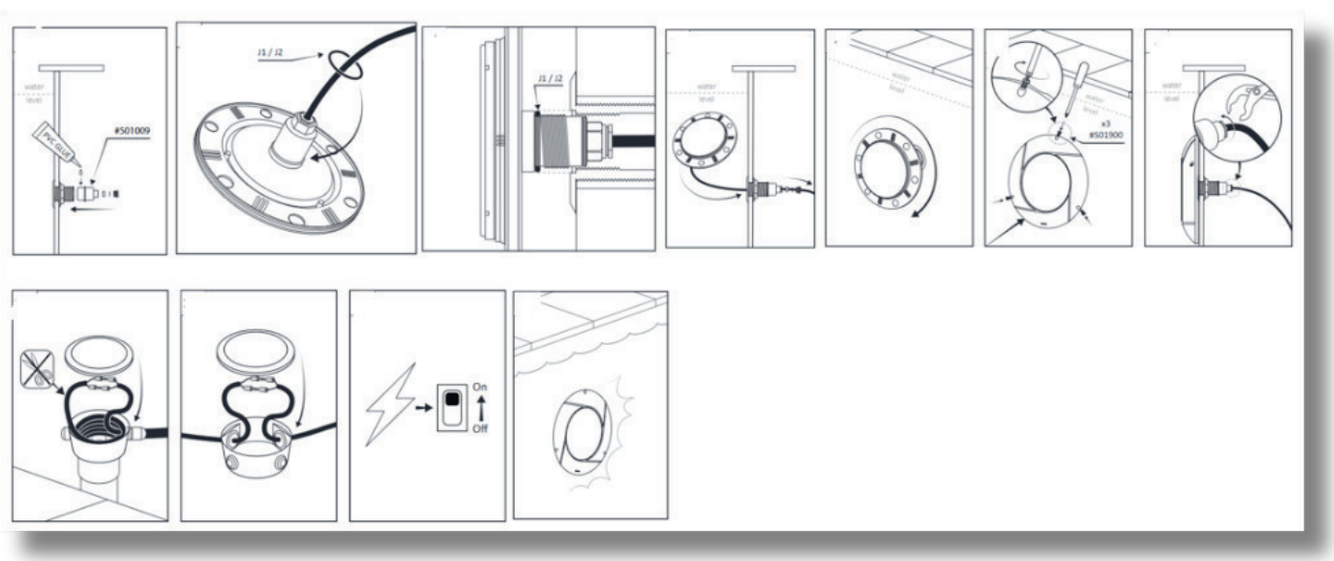
Présentez le skimmer et la bride de fixation, puis fixez à l'aide des vis prévues en commençant par les quatre angles ; serrez les vis à la main.
Dans le cas d'utilisation d'une visseuse, réglez le couple de serrage au minimum pour approcher les vis et finir le vissage à la main.

Le joint en mastic (PU) permet d'assurer l'étanchéité ; lissez le surplus à l'intérieur comme à l'extérieur du skimmer, faites un nettoyage du mastic en excès ; placez la contre bride pour cacher les vis de serrage. Vous pouvez commencer à raccorder votre skimmer à la tuyauterie (se reporter au chapitre Hydraulique).

ATTENTION : Se reporter à la page 38 pour le raccordement des équipements de loisirs (NCC, balnéo, hydromassage).

MISE EN PLACE PROJECTEUR LED





Source : *Exemple Seamaid. D'autres projecteurs ou type de connexion sont disponibles, pour en savoir plus, reportez-vous à la notice fournisseur livrée avec le projecteur.*

- Pour une maintenance hors d'eau, il faut mettre le reste du câble dans la boîte de connexion.

- A l'installation, il est essentiel de bien protéger le câblage dans la boite de dérivation avec de la résine, du gel, ou tout autre moyen permettant de garantir une bonne étanchéité. Présence d'eau dans la boîte de dérivation = dommages irréversibles non garantis.

- Dans le domaine de la piscine, l'alimentation des projecteurs doit être réalisée en 12V AC maximum. Vérifiez le courant d'entrée pour le bon fonctionnement de votre installation.

Le ou les skimmer(s) étant maintenant en place, ainsi que le projecteur, vous pouvez poursuivre votre remblaiement.

Nota Bene :
Caisson (volet roulant) : Pour les piscines incluant une réservation de volet roulant (caisson), il est très important de bien remblayer sous le caisson, et lors de la réalisation du support d'élément de finition de couler du béton dans les cheminées de coulage prévues à cet effet (réservation sur les latérales du caisson).

Si le caisson présente un faux niveau par rapport à la piscine, procédez comme pour l'escalier.



Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19

Remblaiement jusqu'à moins 20cm du bord des lèvres de la piscine **(Photo 19),** de l'escalier et de la banquette ou du caisson volet roulant **(Photo 20).**



Photo 20

SPÉCIFICITÉ DES GRANDES PLAGES ET PLAGES LATÉRALES

Comme mentionné précédemment, les escaliers et/ou plages sont des excroissances du bassin donc naturellement plus basses du fait de leur poids. **(Photo 21)**. Il est conseillé de les relever (idem que les escaliers) en glissant du remblai concassé sous toute la sous face de la plage afin d'éviter d'avoir un affaissement lors du remplissage.

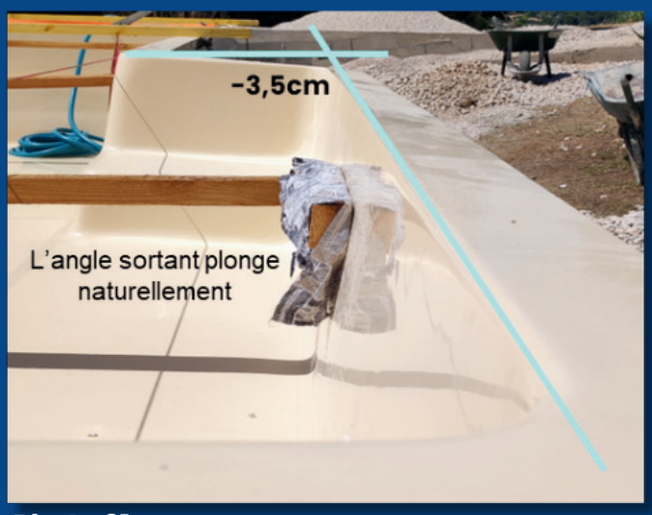


Photo 21



Photo 22

En effet il est vivement conseillé de venir caler l'escalier et/ou plage **(Photo 22)** jusqu'à ne plus entendre de bruit « creux » par manque de remblai et donc un risque d'affaissement. Il faudra alors passer le remblai entre les renforts. **(Photo 23)**

Tuto - Calage escalier (exemple Larimar)



Photo 23

Il est formellement interdit de réaliser une assise gravier du type double assise (piscine + plage) sur la partie devant recevoir les plages et/ou banquettes car cela limite les possibilités de tassement du gravier et créé des zones de vides pouvant engendrer des déformations.

En revanche, il est vivement recommandé de réaliser des ouvertures latérales plus grandes dans le terrassement, et de terrasser en pente à 45° sous la banquette ou plage afin de faciliter les étapes de remblaiement et optimiser celui-ci (cf chapitre terrassement et décaissements spéficiques page 9).

Un souffleur thermique de forte puissance (97 m/s minimum) facilitera la mise en place du remblai sous les banquettes et plages en complément du tassage manuel.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Compte tenu de la spécificité des matériaux de remblaiement (gravier concassé = matériaux homogène), le branchement du circuit hydraulique s'effectue au niveau des pièces à sceller (conformément à l'accord AC P90-325) **(Photo 24)**, en respectant la plus grande horizontalité possible.

Ce circuit doit toujours reposer sur le remblai réalisé à une profondeur minimale de 30 cm sous la lèvre technique de la piscine (à l'exception des réseaux de gestion de niveau d'eau).

La tuyauterie, raccordant la piscine au local technique, doit être intégralement protégée par inclusion dans le remblai périphérique puis recouverte par du gravier dans la tranchée créée à cet effet à 30 cm de profondeur si protégé par du béton, et sinon, 60 cm avec grillage avertisseur bleu à 20 cm sur les réseaux.

On prendra soin d'éviter tout chevauchement entre les différentes tuyauteries et gaines de la piscine à l'intérieur de la tranchée technique.

Le raccordement du local technique doit être réalisé conformément à l'accord AC P 90-325. Des aménagements particuliers doivent être réalisés en cas de conditions climatiques rigoureuses.

UTILISATION DES COLLES

- La colle de couleur « bleue » est utilisée pour le tube PVC semi-rigide
- La colle transparente sert uniquement pour le tube PVC rigide et les pièces ABS.

COLLAGE :

Tout collage doit se faire à l'aide d'une colle spécifique et au sec. S'il est impossible d'opérer par temps sec, il est impératif de travailler sous abri (bâche, parapluie, etc.), sans quoi le collage sera potentiellement défectueux et porteur de fuite.
Coupez le tuyau semi-rigide perpendiculairement. Chanfreinez le bout du tuyau semi-rigide, poncez les parties à encoller avec du papier abrasif puis nettoyez les éléments avec un chiffon imbibé de nettoyant PVC.
Encollez les parties mâles et femelles. Collez en enfonçant sans reprise, sans rotation et à fond (30 mm), puis maintenez fermement pendant une minute.
Ne pas mettre en pression avant 24 heures.

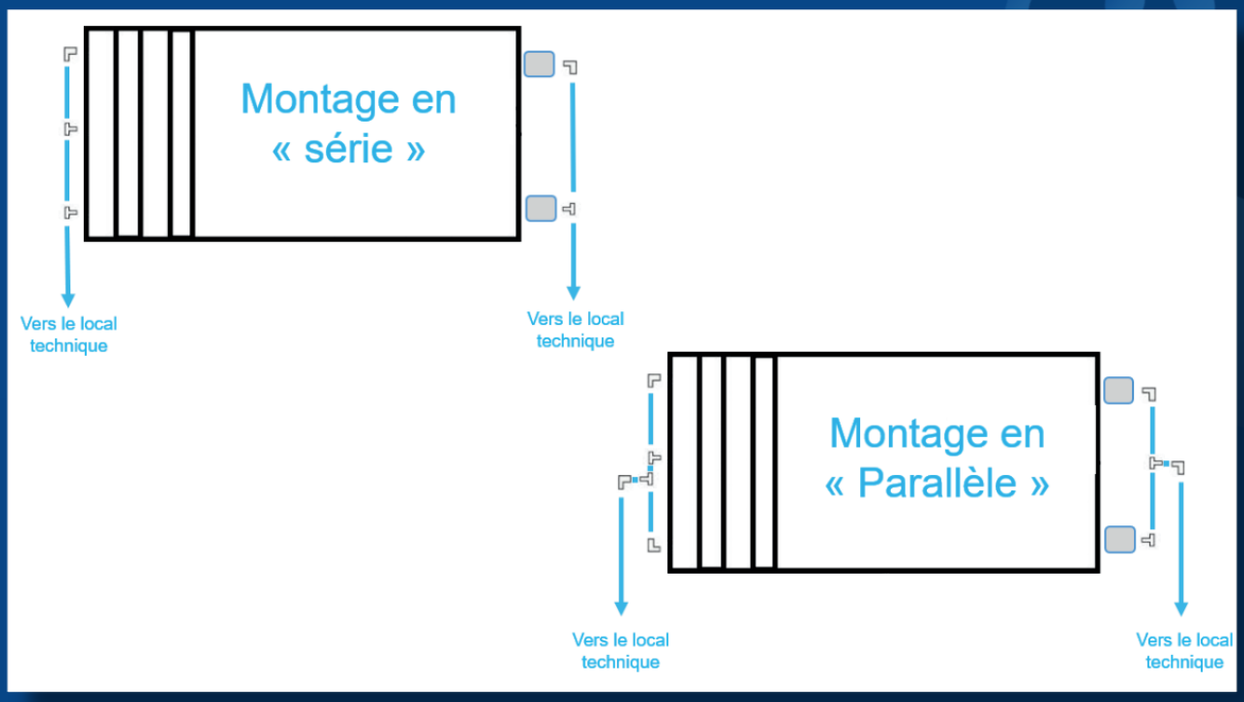


Fig.13

RACCORDEMENT DE LA BONDE DE FOND

La pose de la tuyauterie de bonde de fond se fait à l'aide d'un PVC haute pression (7 cm) sur la traversée paroi de la piscine et par un coude à 90° ou 45° selon le besoin.

Décapez, puis enduisez de colle PVC blanche avant d'emboîter sur la traversée de paroi déjà en place. La remontée se fait par une « tulipe » sur laquelle vient se coller le PVC semi-rigide diamètre 50. **(Photo 25)**



Photo 25

RACCORDEMENT SUR LES TRAVERSÉES DE PAROI (PIÈCES BLANCHES EN ABS)

Décapez la pièce à sceller blanche et le raccord PVC ; enduisez les deux pièces de colle blanche ; emboîtez les deux pièces (à la main) et lissez le cordon de colle en excès pour assurer la parfaite étanchéité du collage.

Vous pouvez ensuite réaliser vos branchements de la façon suivante :

- Collez un morceau de PVC rigide de 7 centimètres maximum dans la partie femelle

- Collez un coude à 90° ou 45° selon configuration (pour les refoulements se trouvant aux extrémités de l'escalier) et deux coudes à 45° pour la prise balai (permettant ainsi un meilleur passage des détritus lors du nettoyage de la piscine). Les raccordements de la piscine au local technique se font en tuyau PVC semi-rigide pour diminuer les collages et éviter les risques de fuite.

- Déroulez le tube PVC semi rigide (en le dévrillant pour qu'il ne se pince pas) du local technique jusqu'à la pièce à sceller en prenant soin de ne pas faire de courbes trop prononcées et en conservant une marge de manœuvre. En effet pour des raisons pratiques, il est recommandé de commencer le montage des tuyauteries au départ de la pompe avant de réaliser la liaison avec les tuyauteries enterrées. On évite ainsi toute contrainte ultérieure sur le corps de la pompe en cas de mauvais alignement des conduits.

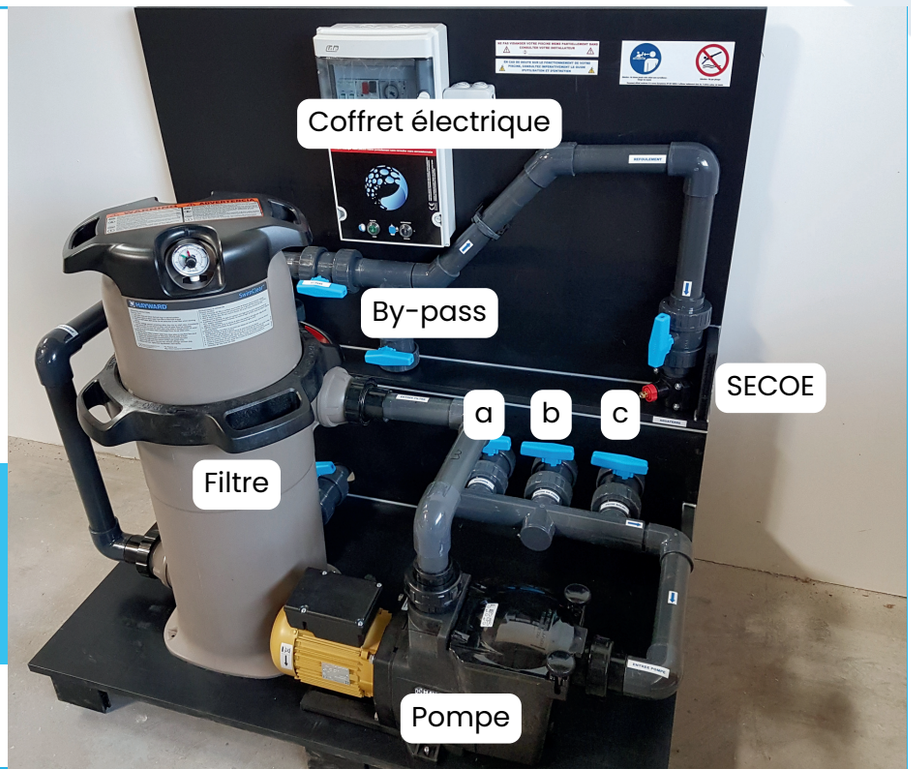
- Coupez et réalisez votre collage sur le coude PVC avec de la colle « bleue » après avoir décapé les pièces à coller. Pour les branchements des skimmers et des refoulements, vous pouvez monter ceux-ci en série ou équilibrer les pressions en réalisant un montage en parallèle (répartition) : se reporter au croquis de la page précédente. Le montage des éléments à visser sur le skimmer ou autre pièce en ABS, se fait soit au moyen de Téflon, soit à la colle blanche (car en cas d'intervention sur le skimmer, il est fréquent de changer celui-ci plutôt que de démonter).

- Finissez de remblayer jusqu'à 20 centimètres des lèvres techniques afin de pouvoir réaliser le support d'élément de finition. Des dispositifs d'isolement doivent être installés sur tous les circuits (les vannes dans le local technique sont un dispositif d'isolement).

Dans le cas ou le local technique se situe à plus de 40 cm au dessus du niveau d'eau de la piscine, ou en cas de désamorçage trop fréquent, nous vous recommandons de mettre en place sur la tuyauterie de bonde fond un clapet anti-retour de diamètre supérieur à la tuyauterie utilisée.

LA FILTRATION

Le groupe ou système de filtration est réalisé tel que préconisé dans l'accord Afnor (AC P 90-324) **(Photo 26)**. Pour un fonctionnement optimal de votre filtration et des différents appareillages, nous vous recommandons de ne pas placer votre filtration à plus de 6 mètres en périphérie de la piscine. Des aménagements particuliers devront être réalisés en cas de conditions climatiques rigoureuses (profondeur pour la disposition des tuyauteries, isolation éventuelle du local technique ou mise en place de sonde de température).



LÉGENDE :
a : Prise balai
b : Bonde de fond
c : Skimmer(s)

Photo 26

En fonction du positionnement du local technique, deux cas se présentent :

- Au-dessous du niveau de l'eau : la pompe est en charge et permet un amorçage immédiat.
- Au-dessus du niveau de l'eau : les canalisations d'aspiration sont en charge au maximum de leur longueur pour ne remonter verticalement qu'à proximité de la pompe afin de limiter la quantité d'air à expirer. Nous vous recommandons l'installation d'un clapet anti-retour (voir page précédente).

Le collier de prise en charge accueillant l'anode du SECOE sera placé sur la canalisation refoulement, au plus près de la sortie, après tout autre matériel (PAC, électrolyseur…).

Tuto - Vérifications filtre à sable

BY-PASS

Le by-pass est un assemblage de coudes et de « té » qui permet de faire passer tout ou partie de l'eau, par un circuit direct ou un appareil de chauffage, et/ou de traitement.
Le by-pass sera impérativement mis en place sur la tuyauterie de refoulements après le filtre et avant le SECOE qui lui, sera placé en dernier sur la canalisation de refoulement. De cette façon, l'eau passant vers les accessoires annexes est filtrée et débarrassée de toute impureté physique.

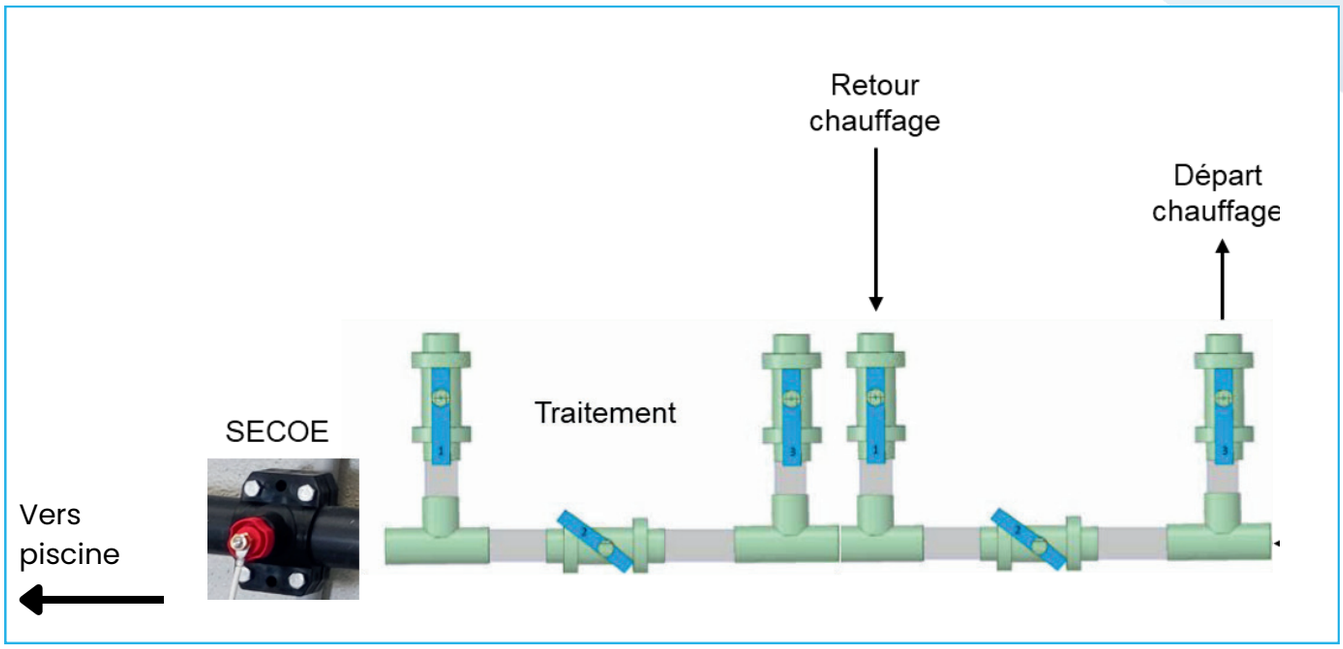


Fig. 14

Nota Bene :

- **Un by-pass est obligatoire en présence d'un électrolyseur, doseur à galets ou tout autre appareil de traitement.**
- **Un by-pass est obligatoire en présence d'une pompe à chaleur ou autre moyen de chauffage.**

En fonction de la hauteur du dénivelé pompe/plan d'eau et suivant les caractéristiques de la pompe et de contraintes d'amorçage, il peut être nécessaire de placer un clapet anti-retour visitable. Il devra être au diamètre supérieur de la canalisation installée, positionné juste avant la vanne sur la tuyauterie de bonde de fond en s'assurant que celui-ci soit accessible pour son entretien éventuel.

VIDANGE

Le tuyau de vidange doit être dirigé généralement vers les évacuations des eaux pluviales, (et/ou les eaux usées selon les obligations en vigueur dans votre commune) éloignées de la piscine. Il est strictement interdit de la diriger dans le piézomètre ou autre puisard de fond de fouille ainsi que dans le remblaiement périphérique de la piscine, l'assise drainante au risque de voir l'installation déclarée non-conforme à ce manuel d'installation.

ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

NAGE À CONTRE-COURANT (NCC)

Lors du branchement de la NCC, il est important de gainer au départ du local technique jusqu'à la piscine le tuyau d'air de commande de la NCC afin de pouvoir le changer si nécessaire.
Dans tous les cas, celui-ci ne pourra excéder la longueur de 10 mètres afin de ne pas perturber son fonctionnement. Dans le cas contraire, un contacteur électropneumatique devra être installé dans une boïte étanche dans un rayon inférieur à 10 mètres en périphérie de la piscine, la distance restante se faisant au moyen d'un câblage électrique.

Attention si votre pompe NCC est située à plus de 3 mètres de la buse de refoulement de NCC, prévoir un tuyau d'un diamètre supérieur à 63 mm.

HYDROMASSAGE

Installez la pompe dans les 3 à 6 mètres des turbo jets afin de ne pas perdre en efficacité du système de massage. Les buses se raccordent en série (voir schéma). Comme pour la NCC, prévoir de ne pas dépasser 10 mètres pour le tuyau du contacteur.

BLOWER

Idem que la nage à contre-courant pour le tuyau d'air de commande.
Prévoir de faire un col de cygne sur la tuyauterie avant la pompe blower de façon à éviter la pénétration d'humidité dans celle-ci.

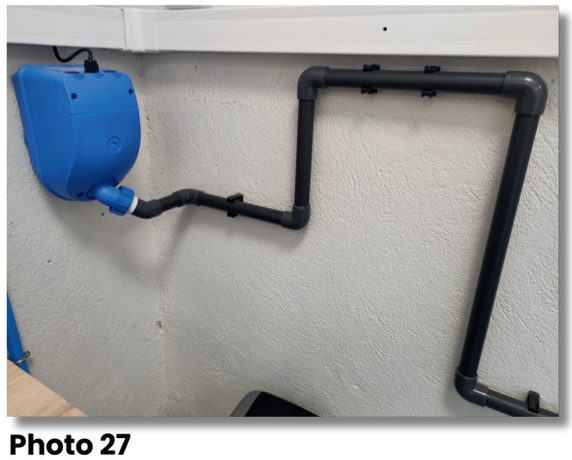


Photo 27

***Nota Bene* :**
L'installation de ces dispositifs de loisir, suppose d'avoir anticipé leur positionnement par rapport au bassin notamment pour que le terrassement prévoit des espaces dédiés, que le remblaiement prenne soin de la protection particulière des tuyaux plus fragiles (diamètre 32). Nous vous conseillons de passer le tube cristal du contacteur dans une gaine électrique diamètre 25 afin de protéger celui ci d'éventuel poinçonnement par les gravies du remblai.

Dans les trois cas, il est impératif de réaliser une réservation d'accès aux pièces couplées à la coque dans le support d'éléments de finition.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Une habilitation électrique est exigée pour procéder à tout raccordements en tension (230 V alternatif). Dans le cadre des locaux techniques enterrés à proximité des bassins, la conformité à la section 7.702 de la NF C 15-100 est exigée.

La section du câble d'alimentation sera choisie en fonction de la puissance de la pompe et des équipements sélectionnés, ainsi que de la distance au lieu de raccordement. Un différentiel de 30 mA est obligatoire sur la ligne d'alimentation. Et un supplémentaire dans le cas où le local est à plus de 24 m du coffret principal.

MATERIELS ELECTRIQUES ASSERVIS A LA FILTRATION :

De plus en plus d'appareils viennent se greffer au coffret principal de filtration (électrolyseur, régulation pH, etc.) car ils doivent être asservis à la filtration.
Un contacteur spécifique est prévu dans le coffret électrique **(Photo 28)** pour raccorder ces auxiliaires.

Nous mettons à votre disposition un coffret spécifique « Connect » **(Photo 29)** pour l'alimentation globale de votre local technique et de tous les équipements (filtration, traitement, volet, pompe à chaleur), ou un coffret spécial pompe à chaleur **(Photo 30)** en complément de votre coffret Es'Xpert de série.



Photo 28



Photo 29



Photo 30

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Quelques tutoriels pour vous aider !

Tuto -Affectation des connexions électriques du coffret O.ne

Tuto - Réglage du disjoncteur thermique

Tuto : Appairage du module O.ne au téléphone

SUPPORT D'ELEMENTS DE FINITION

La réalisation d'un support d'éléments de finition périphérique en béton armé est obligatoire afin de pouvoir assurer de manière certaine la pérennité de l'ouvrage et la pose des éléments de finition. Il sera dimensionné de façon à recouvrir le remblai périphérique comme indiqué dans la fiche technique de la piscine. Le support d'éléments de finition doit être désolidarisé de toute construction périphérique et permet une pose correcte des margelles ou autre élément décoratif. **(Fig. 15)**

Le support d'éléments de finition doit reposer sur un support sain, compact, uniforme/ stabilisé et maintenu par un géotextile sur les parois dans les sols sablonneux ou argileux.

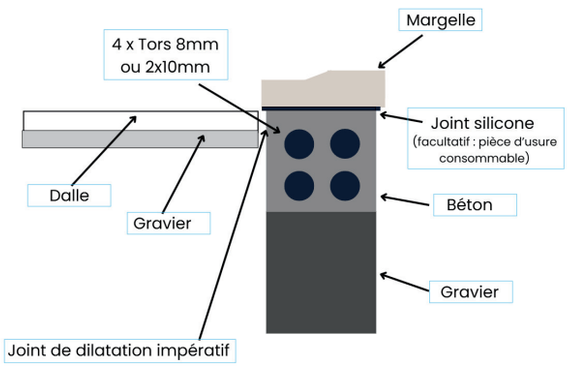


Fig.15

Le béton du support doit être dosé à 280 kg minimum en sortie de centrale (donc 300 kg en béton centrale ou 400 kg en béton fait sur site à la bétonnière) avec une structure (minimum de 20 cm de hauteur x 25 de large), et un ferraillage centré dans le béton **(Photo 31)** (coefficient de ferraillage au minimum égal à 1,57), donc utilisation de 4 tors de 8 ou de 2 tors de 10.

L'utilisation d'un béton fibré peut se faire conjointement à l'utilisation des tors.

Il est fortement conseillé de relier votre ferraillage à la lèvre de la piscine, en se servant des perçages réalisés pour les tendeurs ou en perçant la lèvre tous les 80 cm, puis en utilisant des tors, clous de grosse section ou du fil de fer **(Photo 32).**

Vous pouvez procéder par un coffrage de 20 centimètres de hauteur sur 25 à 30 centimètres maximum de largeur depuis l'intérieur de la piscine **(Photo 33)**.



Photo 31



Photo 32

Nota Bene : *il est conseillé de couper les tors, épingles ou autres éléments métalliques au moyen d'un coupe boulon et non à la disqueuse afin d'éviter toute contamination de l'eau de la piscine.*

- En coffrage : bien étaler le béton à la taloche, vibrer à la truelle ce qui assurera une homogénéité dans le support. **(Photo 33)**
- En façonnage : vous pouvez également utiliser un béton « sec » et façonner le support à l'aide de deux taloches **(Photo 34)**.

Dans les deux cas, se servir du bord intérieur de la lèvre comme point de référence pour la hauteur du support.



Photo 33



Photo 34



Photo 35

Pour les modèles ayant un coffre de volet roulant, pensez à remplir les cheminées de coulage en même temps que la réalisation de l'élément de finition.



Photo 36

Après séchage suffisant du support en béton, vous pourrez procéder au collage des margelles au moyen d'une colle élastique ou à la pose des éléments de finition que vous avez sélectionnés.
Ne pas hésiter à poser des cordeaux pour aligner les éléments de finition.

Généralement les margelles sont en saillie de la paroi du bassin de 2 à 3 cm vers l'intérieur. Débutez le collage par les angles, présentez ensuite les margelles de façon à pouvoir répartir les coupes. Une fois cette étape réalisée, vous pouvez procéder au collage des margelles.



Photo 37

Vous pouvez réaliser un cordon mastic PU de façon à cacher les éventuels vides sous les margelles, ou utiliser un jonc autocollant, ce joint/Jonc ayant pour objectif d'empêcher le passage de l'eau en hiver (risque de soulèvement des margelles par le gel). **(Fig.16)**

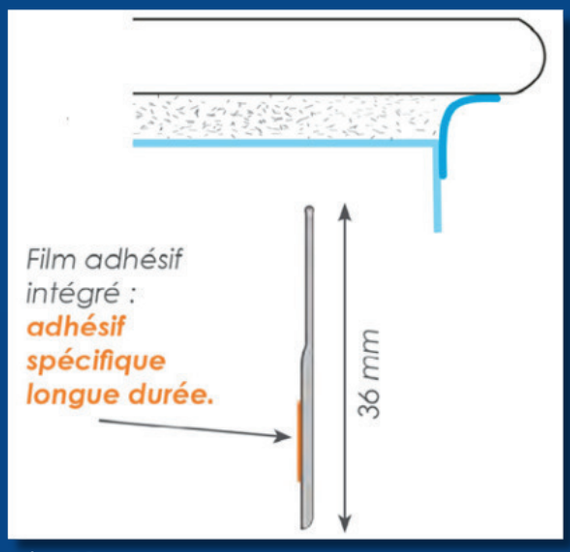


Fig. 16

Pour de plus amples informations concernant la pose de la margelle, se référer à l'accord AFNOR AC P90-323.
En cas de pose de dallage sur béton, prévoir impérativement un joint de dilatation entre le support d'élément de finition et la dalle béton (pas de raccordement ferraillé).

***Nota Bene* :**

- *Ne pas condamner le piézomètre qui doit rester accessible*
- *Réaliser les coupes des éléments de finition assez loin de la piscine pour éviter toute contamination de l'eau du bassin (débris ou poussières de disques, etc ….)*
- *Un joint de dilatation est impératif entre le support d'élément de finition et toute autre construction périphérique (plage, muret, etc. …).*

LEXIQUE

ASSISE DRAINANTE
Lit de gravier concassé destiné à recevoir la piscine. Celle-ci est réalisé sur le fond de fouille et isolée du sol naturel par un géotextile.

ABS
Matière plastique de toutes les pièces de traversée de paroi (généralement blanche mais peuvent être également de couleur).

BLOWER
Moteur insufflant de l'air pour les systèmes de balnéothérapie.

CLAPET ANTI-RETOUR
Manchon en PVC intégrant une valve ou une bille permettant de laisser passer l'eau dans un sens et de la bloquer dans l'autre. Utilisé pour éviter les désamorçages.

DRAIN
Exutoire gravitaire ou mécanique permettant d'évacuer les eaux souterraines dans les terrains imperméables (argile) ou en présence de nappe phréatique.

ENTREPRENEUR
L'entrepreneur est la personne physique et morale qui exécute les travaux sous l'autorité du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre. Dans le cas d'une installation de piscine, l'entrepreneur est un constructeur au sens des articles 1792 et suivants du Code civil, tenu en tant que tel de garantir dix ans ses travaux et d'assurer cette garantie décennale.

EXUTOIRE GRAVITAIRE
Drain permettant d'évacuer les eaux en sous œuvre de la piscine, grâce à la pente ou au profil du terrain.

EXUTOIRE MÉCANIQUE
Drain vertical utilisé quand le profil du terrain ne permet pas un drainage naturel. Un engin de pompage (pompe vide cave ou pompe immergée) est installé à demeure dans ce drain.

FOUILLE – Fond de terrassement

FRAISAT – Résidus de goudron & graviers issus du pelage d'une chaussée

GÉOTEXTILE
Tissu imputrescible servant d'anti-contaminant entre le terrain naturel et les matériaux utilisé (gravier concassé par exemple).

GRAVIER CONCASSÉ 6/10 OU 10/14
Gravier de carrière à facette permettant un auto-blocage entre les différents graviers servant pour le remblaiement. Dans le cas d'un gravier 10/14, le plus petit est d'une granulométrie de 10 mm quand le plus gros est de 14 mm.

GRAVIER CONCASSÉ 6/10 OU 10/14

Gravier de carrière à facette permettant un auto-blocage entre les différents graviers servant pour le remblaiement. Dans le cas d'un gravier 10/14, le plus petit est d'une granulométrie de 10 mm quand le plus gros est de 14 mm.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Personne (y compris particulier) qui est propriétaire du terrain faisant l'objet des travaux et qui détermine, commande, finance et oriente le projet et le chantier, y compris par le choix des intervenants.

MAÎTRE D'OEUVRE

Le maître d'œuvre est la personne qui est expressément désignée et choisie (contrat de maitrise d'œuvre) par le maître d'ouvrage pour mener à bien le chantier. Il peut s'agir d'un architecte, d'un bureau d'étude, etc. A défaut de contrat de maîtrise d'œuvre, le maître d'ouvrage est le maître d'œuvre.

PALONNIER

Outil de manutention permettant une répartition égale des efforts de traction lors du grutage de la piscine.

PIÉZOMÈTRE

Tuyau percé de 200 mm de diamètre isolé en partie basse par du géotextile et permettant de vérifier l'absence ou la présence d'eau souterraine dans le remblai autour de la piscine. On peut éventuellement se servir du piézomètre pour pomper les eaux souterraines.

POINT ZÉRO

Niveau de référence désignant le niveau fini de l'ouvrage (il est important de définir avant le début des travaux si il s'agit du niveau de la lèvre technique ou de l'élément de finition la recouvrant).

RÉGALAGE

Action d'alimenter le remblaiement et de faire descendre le gravier jusqu'à saturation (remblai tassé).

RENFORT U TYPE

Préforme en polyéthylène servant de coffrage perdu car recouvert par du polyester lors de la stratification de la piscine.

SECOE

Système d'évacuation des courants d'origine électrostatique.

TELLUROMÈTRE - MEGOHMMÈTRE

Appareil de mesure de résistivité des terres en Ohms.

TULIPE

Morceau plus large de la barre PVC permettant l'emboitage d'une barre supplémentaire.

OUTILLAGE

Liste non exhaustive

- Gants, lunettes protection, chaussures sécurité et protections auditives
- Cordeaux
- Bombe traçage chantier
- Mètre /Décamètre/ double décamètre
- Piquets bois/ métallique
- Massette
- Rubalise pour signalisation
- Vide cave / pompe eaux chargées pour vidanger le terrassement
- Pelles de maçon
- Râteaux ou Râteaux 3 dents (crocs) ou épandeur à béton
- Brouette et seau de maçon
- Règle maçon aluminium équivalente à largeur piscine – 50 cm
- 2 rails pour assise drainante longueur donnée sur fiche technique piscine
- Laser ou lunette de géomètre
- Vis à bois et chevrons pour cadre d'étaiement
- Tube métallique de 2 cm de diamètre 3 mètre de long (tassage remblai)
- Tube métallique creux de 2 cm de diamètre et 80 cm (tassage sous escalier /banquette)
- Souffleur thermique (pour remblai sous plages)
- Telluromètre / Megohmmètre (ou intervention électricien) pour résistivité du SECOE
- Scie métaux ou pince coupante PVC
- Cutter
- Tournevis plat et cruciforme / jeu de clés plates et/ou boîte à cliquet
- Chiffons
- Décapant PVC
- Outil à chanfreiner le PVC

OUTILLAGE

Suite

- Toile émeri ou papier à poncer grains 80
- Graisse silicone
- Téflon / Téflon liquide
- Pistolet à silicone
- Disqueuse diam 115 ou 125 avec disque à lamelles
- Niveau à bulle
- Pince coupante
- Multimètre et pince ampérométrique
- Tournevis électricien
- Perceuse et mèches adaptées au mur recevant le coffret électrique et matériels annexes
- Pinces multiprise / pince à dénuder
- Coupe boulon
- Fil de fer de forte section
- Outils de ligature pour fer à béton
- Planches de coffrage et serre joint de maçon
- Clous grande taille (15 à 20 cm)
- Truelles / taloche / éponge / scotch / poche à douille pour joints
- Auge à béton / bétonnière
- Disqueuse diam 230 avec disque diamant et/ou matériaux

OUTILLAGE

Illustrations



Pince ampérométrique



Outil à chanfreiner le PVC



Pince coupante PVC



Lunette de géomètre (théodolite)/ niveau laser rotatif



Telluromètre / Mégohmmètre

LISTE DES ANNEXES

- **ANNEXE 1**
  Procédure de vidange.....p.52

- **ANNEXE 2**
  Tolérances dimensionnelles ACP 90-321.....p.55

- **ANNEXE 3**
  Rappel des normes sécurité NF P90.....p.57



ANNEXE 1 - CONSIGNES DE VIDANGE

d'une piscine coque polyester fabriquée par Léa Composites

La vidange d'une piscine est une opération ordinaire qui consiste simplement comme son nom l'indique à vider partiellement ou totalement la piscine de l'eau qu'elle contient pour effectuer une opération de nettoyage, d'entretien ou une réparation. La vidange d'une piscine et a fortiori d'une piscine coque polyester (qui ne doit jamais rester vide) ne doit être réalisée qu'en cas d'absolue nécessité !

En effet, une piscine bien équipée, régulièrement utilisée et entretenue tout au long de l'année consomme peu d'eau et ne nécessite pas d'être vidangée annuellement pour être nettoyée ou renouvelée : vous contribuez ainsi à la préservation des ressources en eau. Si la vidange est impérieuse, dans la mesure du possible, pensez à stocker l'eau pour la réutiliser lors du remplissage.

Les présentes consignes ont pour objet de vous rassurer sur la nature commune et l'ampleur modeste de l'opération afin que, munis des conseils nécessaires et suffisants, vous soyez en mesure de réaliser vous-même la vidange de votre bassin. L'installateur de la piscine demeure toutefois votre premier interlocuteur concernant les conseils voire l'assistance à la vidange de votre bassin.

Le service SAV de LEA COMPOSITES ne peut intervenir que sur une piscine vide : en aucun cas il ne procédera à une vidange totale ou partielle de votre piscine car cette longue opération nuit à la réactivité, à la productivité et à la valeur ajoutée des équipes. Dans le cas où votre piscine n'est pas vidée le jour de l'intervention, notre équipe ne pourra effectuer aucune intervention, dont le bénéfice sera irrémédiablement perdu.

Vérifications préalables indispensables :

1. Des conditions météorologiques : en cas de doute ou d'inquiétude contacter l'installateur ou le SAV.
2. Des restrictions d'utilisation de l'eau éventuellement applicables sur votre commune (notamment en cas d'« arrêté-sécheresse »).
3. La présence d'eau dans votre terrain grâce au piézomètre (obligatoire) situé côté grand bain de la piscine :

- Vérifier avant tout au moyen d'un mètre que la profondeur du piézomètre est au moins égale à celle de la piscine.
- En cas de présence d'eau dans le piézomètre, le vidanger au moyen par exemple d'une pompe vide-cave avant de procéder à toute autre manipulation. Si malgré ce pompage le niveau d'eau dans celui-ci reste constant, vous pouvez suspecter la présence d'une nappe phréatique : dans ce cas, ne surtout pas vidanger le bassin et en informer votre installateur ou le SAV.
- Dans le cas où le piézomètre est sec, procéder à la vidange de votre piscine comme suit.

4. Si votre piscine est équipée d'un caisson de volet roulant, procéder à la vidange du caisson avant de débuter celle de la piscine.

Procédure de vidange pour filtre à cartouche :

- Vidanger seulement la veille de l'opération ou de l'intervention envisagée, après s'être assuré de l'absence de risque d'intempérie pouvant repousser la date de l'opération.

- Arrêter la filtration de votre piscine.

- Si votre piscine est équipée d'un "by-pass" de vidange, régler celui–ci en position de vidange. Si votre filtration n'est pas équipée d'un "by-pass" mais uniquement d'une vanne sur la vidange du filtre à cartouche, enlever la cartouche du filtre puis refermer le filtre, fermer la vanne du refoulement et ouvrir la vanne de vidange du filtre.

- Ouvrir la vanne de bonde de fond à 100% et fermer les vannes skimmer ainsi que la prise balai.

- Vérifier que l'évacuation « à l'égout » est bien connectée. Vérifier que l'eau de vidange ne se déverse pas dans le piézomètre ou autour du bassin.

- Mettre la filtration en marche forcée et vérifier toutes les heures le bon déroulement de l'opération. Votre piscine doit s'être vidée entre 2 et 3h en général.

- Arrêter la pompe lorsque celle-ci désamorce à la fin de la vidange (la turbine risque de fondre si la pompe tourne à sec).

- Assécher complètement la zone en écopant, épongeant ou à l'aide d'une pompe vide-cave : en fin de vidange, il reste toujours une dizaine de centimètres d'eau au fond du bassin.

- Ouvrir le bouchon de la bonde de sécurité située à côté de la bonde de fond afin de mettre le bassin en sécurité : laisser impérativement la bonde de sécurité ouverte tant que la piscine doit rester vide.

- Après la réalisation de l'opération ou de l'intervention et avant de commencer le remplissage du bassin, remettre le bouchon de la bonde de sécurité avec du TEFLON autour du pas de vis.

Procédure de vidange pour filtre à sable :

- Vidanger seulement la veille de l'opération ou de l'intervention envisagée, après s'être assuré de l'absence de risque d'intempérie pouvant repousser la date de l'opération.
- Arrêter la filtration de votre piscine.
- Positionner la vanne 6 voies sur la position vidange.
- Ouvrir la vanne de bonde de fond à 100% et fermer les vannes skimmer ainsi que la prise balai.
- Vérifier que l'évacuation « à l'égout » est bien connectée et la vanne ouverte dans le cas où une vanne serait disposée sur ce tuyau.
- Vérifier que l'eau de vidange ne se déverse pas dans le piézomètre ou autour du bassin.
- Mettre la filtration en marche forcée et vérifier toutes les heures le bon déroulement de l'opération.
- Arrêter la pompe lorsque celle-ci désamorce à la fin de la vidange (la turbine risque de fondre si la pompe tourne à sec).
- Assécher complètement la zone en écopant, épongeant ou à l'aide d'une pompe vide-cave : en fin de vidange, il reste toujours une dizaine de centimètres d'eau au fond du bassin.
- Ouvrir le bouchon de la bonde de sécurité située à côté de la bonde de fond afin de mettre le bassin en sécurité : laisser impérativement la bonde de sécurité ouverte tant que la piscine doit rester vide.
- Après la réalisation de l'opération ou de l'intervention et avant de commencer le remplissage du bassin, remettre le bouchon de la bonde de sécurité avec du TEFLON autour du pas de vis.

ANNEXE 2 - TOLÉRANCES DIMENSIONNELLES ACP 90-321

Généralités

Les dimensions sont entendues à la lèvre technique, cotes intérieures.

Écarts de planimétrie du bassin (entre les 4 angles)

- Largeur ou longueur de la piscine inférieure ou égale à 5 m : 1 cm pour 100 cm (valeur maximum 3 cm).
- Écarts de planimétrie du bassin largeur ou longueur de la piscine supérieure ou égale à 5 m : 1 cm pour 100 cm (valeur maximum 5 cm).

Écarts de niveau tolérés (entre les pièces à sceller)

Différence de niveau entre deux skimmers (écumeurs de surface) :

- Pour un entraxe inférieur ou égal à 500 cm : 1 cm
- Pour un entraxe supérieur à 500 cm : 2,5 cm

Écarts de profondeurs de la structure (du fond au nez de lèvre technique)

- Profondeur inférieure ou égale à 1 m 25 : ± 3 cm.
- Profondeur supérieure à 1 m 25 et inférieure ou égale à 1 m 65 : ± 5 cm.
- Profondeur supérieure à 1 m 65 : ± 8 cm.

Écarts de planéité horizontale (ligne d'eau et fond de bassin)

Les exigences relatives à la planéité prévalent pour les parties planes sans arête vive.
Planéité à la ligne d'eau :

- Règle de 200 cm : ± 2 cm
- Règle de 20 cm : ± 0,5 cm
- Planéité des fonds :
- Règle de 200 cm : ± 3 cm
- Règle de 20 cm : ± 0,6 cm

Tolérance altimétrique

L'écart entre le point altimétrique de référence de la piscine prévu (arase ou margelle, etc.) et le point fixe prescrit dans le terrain pour l'implantation (niveau 0) ne doit pas excéder ± 2,5 cm. 55

TOLÉRANCES DIMENSIONNELLES ACP 90-321

Déperdition d'eau (hors évaporation et utilisation)

- Il est admis un abaissement du niveau de plan d'eau n'excédant pas 1 cm, sur une durée de 72 h.
- Il convient de mesurer les pertes d'eau sur une période de 7 jours.
- La baisse du niveau d'eau exclut les pertes par évaporation, les activités de baignade, la température et l'humidité tout au long de la période d'essai (et dans le cas des piscines extérieures, le degré d'exposition du site au vent et à l'ensoleillement).

Les dimensions et mesures indiquées pour la structure de la coque s'entendent avec une tolérance de ± 3 %



ANNEXE 3 - RAPPELS NORMES SÉCURITÉ NF P 90

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES (DÉCRET 2004-499 DU 7 JUIN 2004)

La loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines est entrée en application le 1er janvier 2004. Depuis cette date, les piscines privées nouvellement construites, à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité visant à prévenir les risques de noyade.
Depuis le 1 janvier 2006, toutes les autres piscines existantes doivent être équipées.

QUATRE DISPOSITIFS BÉNÉFICIENT DE NORMES

Avis du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie paru au Journal Officiel du 16 décembre 2003 :

- Barrières (Norme NF P 90-306)
- Alarmes (Norme NF P 90-307-1) du 15/04/2009
- Couvertures (Normes NF P 90-308)
- Abris (Norme NF P 90-309)

Pensez à vérifier ou à demander la conformité aux normes du dispositif choisi.
Votre piscinier peut vous aider à faire le choix du système le mieux adapté à vos besoins du fait de son expérience. N'hésitez pas à vous rapprocher de lui.

IMPORTANT

En cas d'accident et en l'absence ou en cas d'utilisation d'un système de sécurité non-conforme à la norme NF P, votre responsabilité pénale est engagée (peine de prison) et vous risquez une amende de 40 000 €.

Un dispositif de sécurité ne remplace en aucun cas la vigilance des adultes responsables, lesquels doivent exercer une surveillance constante et active.

NOS CONSEILS

D'un point de vue général, la piscine est un lieu de plaisir, de convivialité et d'apprentissage facilité et rapide de l'autonomie dans l'eau. Toutefois celle-ci peut s'avérer dangereuse, notamment pour les enfants, aussi nous permettons- nous de vous donner quelques conseils :

- La surveillance des enfants doit être rapprochée et constante
- Ne laissez pas de jouets à proximité ni dans un bassin qui n'est pas surveillé
- Equipez les enfants de brassards ou des bouées adaptés
- Apprenez à nager et surtout l'autonomie dans l'eau à vos enfants dès que possible
- N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière à un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau
- Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine
- Surveillez les sujets vulnérables durant la baignade (enfants, personnes âgées…)
- Désignez un seul responsable de la sécurité
- Pensez à réactiver votre système de sécurité après la baignade

PRÉVOYEZ

- Téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous êtes en communication.
- Bouée et perche à proximité du bassin

PAR AILLEURS, CERTAINS ÉLÉMENTS PEUVENT CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ :

- Barrière de protection dont le portail sera constamment maintenu fermé (par exemple une haie ne peut être considérée comme une barrière)
- Couverture de protection manuelle ou automatique correctement mise en place en aucun cas une surveillance rapprochée
- Abri de piscine que l'on peut fermer à clef

Dans tous les cas ceux-ci doivent être conformes à la norme NFP 90.

EN CAS D'ACCIDENT :

- Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible
- Appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés
- Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes

MÉMORISER ET AFFICHER PRÈS DE LA PISCINE LES NUMÉROS DE PREMIERS SECOURS :

- Pompiers : 18 (pour la France) (ou le 112 depuis un téléphone portable)
- SAMU : 15 (pour la France) (ou le 112 depuis un téléphone portable)
- Centre antipoison : 01 45 42 59 59

LES COORDONNÉES DE MON PISCINIER :

Nom la société :

.....

Nom de mon contact :

.....

Téléphone :

.....

Adresse mail :

.....

Retrouvez le guide d'utilisation ainsi que votre certificat de garantie sur le site web de votre marque :

- www.alliancepiscines.com
- www.cocktailpiscine.com

LÉA COMPOSITES

OCTOBRE 2026

Cet ouvrage, fruit et somme de l'expérience et du savoir-faire de LEA COMPOSITES, est protégé par le droit d'auteur : toute diffusion ou reproduction même partielle est strictement interdite sans son consentement.